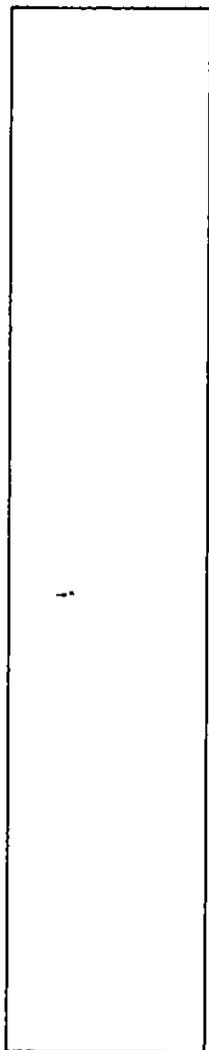


FRANCE

Décembre 1961 - N° 37 1,50 NF

FORUM



DÉMOCRATIE
A REPENSER ET
A REFAIRE ...



Des pêcheurs sont morts et meurent chaque jour au Japon. Une femme se meurt à Asnières. L'atome en est la cause. Pourtant quelle différence n'y a-t-il pas dans le cheminement de ces drames ! Dans un cas, le désir de puissance et de domination. Dans l'autre, la recherche permanente pour un mieux être des hommes. Dans le Pacifique (quelle ironie) ou dans le Grand Nord, on expérimente la mort collective de l'humanité ; à Saclay, dans le silence des laboratoires et dans l'atmosphère insolite des piles, on cherche à mettre cette puissance invisible au service pacifique des hommes. Nuance me direz-vous, puisqu'au bout du compte il s'agit de la mort d'un être humain ! Oui certes. Mais il y a plus. Ici la relation de cause à effet est évidente, implacable, atroce ; là, elle ne relève que d'un texte juridique. On meurt de ce mal mystérieux sans avoir jamais été à Saclay ! Au Japon, on en meurt parce que précisément on était à proximité du lieu d'expérimentation !

Que les hommes que nous sommes considèrent les conséquences : c'est le devoir. Mais aussi qu'ils sachent discerner les motifs : c'est le bon sens. Toutes les découvertes humaines ont exigé leur talent, mais personne aujourd'hui ne s'aviserait de protester contre l'existence de l'automobile qui pourtant chaque week-end...

Bernard GUYOMARD.
(Paris-17^e.)

Ayant reçu ces jours-ci le numéro de novembre de *France-Forum*, dont j'ignorais totalement l'existence, je serais heureuse de recevoir plusieurs numéros, même anciens, à titre de spécimens. Enfin voilà une publication dont le souci de loyauté, de mesure, de compréhension, du sens du « vrai bien » se mani-

festé à chaque page. Je suis très tentée de souscrire bientôt un abonnement.

Mme de SAINT-ALBIN.
Roquefort-les-Pins,
(A.-M.)

J'ai quelque peu hésité avant de souscrire un abonnement à *France-Forum*, et si je le fais c'est après avoir lu attentivement la liste du Comité d'Etudes et de Confrontations et parce qu'il y a plus d'un an que je connais *France-Forum*.

D'autre part, lorsque l'on dit *France-Forum*, on pense un peu M.R.P., et disons que l'estime que je porte au M.R.P. est à la mesure de la déception éprouvée par le manque de courage politique de nombre de ses élus face aux grands comme aux petits problèmes, de l'Algérie aux... bouilleurs de cru !

Mais vous pouvez me dire que *France-Forum*, ce n'est pas cela et, c'est pourquoi je m'abonne.

M. DUPUIS.
(Caen.)

Je suis très content de la formule de *France-Forum*, mais désirerais encore plus, qu'on parle dans ce journal et dans tous d'ailleurs, de l'Europe à laquelle les Français ne croient guère, mais qui est fortement ancrée dans le cœur des Allemands.

Je me trouve actuellement en Allemagne et c'est donc en connaissance de cause que je parle. Je pense qu'on pourrait essayer de proposer la création des symboles européens, j'entends par là, demander la création d'un drapeau, l'obligation à la carte d'identité, un hymne même, que sais-je encore... Enfin, toutes choses propres à nous réunir.

M. François ROORE.
Pont-de-l'Etoile,
(B.-du-Rhône.)

La lecture du numéro de juillet donnait l'impression d'académisme et d'intellectualisme, toutefois, les pages sur le Concile œcuménique et la suggestive photo dénotaient un lucide et sincère désir d'engagement des chrétiens. Le numéro de novembre, par le courrier des lecteurs notamment, montre que vous êtes sensibles aux aspirations de la base. Dans le *Courrier des Lecteurs*, Poutal et Olivier soulignent fort heureusement la nécessité de la décentralisation. L'idée est dans l'air, en ce moment de paroxysme administratif et de dictature parisienne et technocratique. De toute évidence il faut s'engager dans cette direction avec résolution et beaucoup de courage et de générosité.

Chers Amis de *France-Forum*, deux grands noms ! Il faut de l'audace pour un tel titre.

Alors, comme on dit dans les foires, avec qui voulez-vous lutter ? Je vous lance le défi, allez-vous enfin tomber la veste et vous mesurer avec l'adversaire ? Non point l'U.R.S.S. éternelle tête de turc pour le monde bien-pensant, mais avec les affaires françaises. Et la principale c'est d'étudier d'une façon un peu plus concrète une décentralisation politique permettant à un véritable pouvoir régional de s'exercer.

Cela peut coûter cher à bien des gens installés ! Qui aura le courage de bousculer nos habitudes et nos privilèges bourgeois ?

Jacques ROYER.
(Arcachon.)

CERCLES « FRANCE-FORUM »

Le cercle *France-Forum* de Toulouse s'est réuni avec Maurice Bye, celui de Melun avec Jacques Fauvet.

Le 16 décembre, le cercle *France-Forum* de Niort a reçu Nestor Rombeaut.

FRANCE-FORUM

Comité d'Etudes et de Confrontation

Jean AUBRY, Alain BARRERE, Théo BRAUN
Maurice BYE, Jean CONILH, P.-B. COUSTE, Michel DEBATISSE, Eugène DESCAMPS, Léon DU-BOIS, Jacques FAUVET, François FONTAINE
Pierre FOUGEYROLLAS, Henri FRENAY, Georges HOURDIN, Georges LE BRUN-KERIS, Jacques MALLET, André PHILIP, René REMOND, Pierre-Henri SIMON, Pierre-Henri TEITGEN, Etienne BORNE, Jean LECANUET.

Rédacteur en chef : Henri BOURBON.

Pour faire connaître
FRANCE-FORUM

Demandez
des numéros spécimens
qui vous seront adressés
GRATUITEMENT

PHOTOS

Forum : L. Prat
Agence photographique
de la Presse
Histoire : Keystone
Associated press
Agip
Témoignage : Agip
Photo and Feature
Etude : Centrale de Garigliano
SENN
—
Couverture :
Elliot Erwit - Magnum photos

FRANCE

FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Jean Lecanuet, Henri Bourbon.

68, rue de Rennes - Paris (VI^e)

C.C.P. Paris 14-788-84 — Tél. : LIT. 68-93

Prix de vente au numéro 2 NF

Abonnement : 8 numéros par an .. 15 NF

SOMMAIRE

N° 37 - DECEMBRE - 2 NF

EDITORIAL

Service inutile ?, PAR JEAN LECANUET 3

AU FORUM

Les Français vivent-ils en démocratie ?, AVEC ANDRE CHANDERNAGOR, JACQUES MARETTE, MAURICE-RENE SIMONNET 4

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Dépolitisation et Sociétés industrielles, PAR JEAN-MARIE DOMENACH 14

DOSSIER

Les Techniques d'information : fait nouveau des sociétés modernes, PAR GEORGES HOURDIN 19

PROBLEMES

La politique à l'heure de la technique, PAR LOUIS ARMAND ET MICHEL DRANCOURT 23

ETUDE

Euratom : L'Europe des laboratoires, PAR JEAN-MARIE DAILLET 28

CINEMA

L'He Nue, PAR HENRI BOURBON 31

POLEMIQUES ET DIALOGUES

PROPOS DU TEMPS

Un contemporain : Lacordaire, PAR ETIENNE BORNE 34

NOTES DE LECTURE

Terres vivantes de René Dumont, par André Guinard 32

La Fronde des Généraux de Jacques Fauvet et Jean Planchais, par Annie Lombard 32



UN RICHELIEU POUR NOTRE TEMPS

M. MICHEL DEBRE dont on sait que le personnage est condamné, et c'est la conséquence d'un vœu, au commerce assidu, sévère, humiliant d'une grande et envahissante personnalité ne peut pas ne pas nourrir au-dedans de son cœur un douloureux complexe d'infériorité. Mais le premier ministre, ainsi nommé parce qu'il ne sera jamais, c'est une désolation, que le second de l'Etat, n'est pas complètement dépourvu de ressources contre le mal qui le ronge et dont il voudrait tellement guérir. Les hasards d'une inauguration dans sa Touraine natale l'ont amené à prononcer l'éloge du célèbre cardinal de Richelieu et il a trouvé dans cette rencontre avec l'ombre illustre un puissant réconfort et comme un renouveau de courage qui va lui permettre d'affronter désormais dans une sorte d'égalité le maître dont il est le loyal serviteur. M. Michel Debré était, ce jour-là, en état de grâce historique ; la gloire du passé illuminait les obscurités et les incertitudes du présent, et à la différence du chef de l'Etat qui ne se connaît point de semblable, le premier ministre du général de Gaulle se reconnaissait un prédécesseur dans le premier ministre du roi Louis XIII. Et s'il peut emprunter quelque chose à la grandeur de Richelieu, M. Michel Debré pourra converser avec le général de Gaulle non pas de tabouret à trône, mais, si l'on ose dire, de sommet à sommet.

Que de ressemblances en effet entre l'une et l'autre destinées, et que le discours tourangeau multipliait à plaisir dans un accès de belle et bonne éloquence ! Deux hommes d'Etat d'abord sereinement oublieux de ce qu'ils furent avant la décisive promotion et non pas deux politiciens qui obéirent servilement aux passions et aux convictions de l'obs-cure vie antérieure. Deux hauts exemples de dévotion à un prince qui est la figure même de la France. Une même rigueur forcée contre des adversaires, les Marillac, les Montmorency, les Salan, les Juin qui sont après tout « bons Français », justement « glorieux et honorés », types « d'honnête homme » selon le monde et dont il faut stoïquement se séparer. Une même façon de faire, ou si l'on préfère de défaire l'Europe, en servant la France seule et en ne cédant jamais à la séduction des communautés archaïques ou utopiques. Connaître enfin ensemble cette impopularité exaltante, qui au XX^e comme au XVII^e siècle est le dur carcan mais aussi la noble auréole de l'homme d'Etat authentique ; car le Michel Debré de Louis XIII avait contre lui déjà les intellectuels, qui comme Corneille dans « le Cid » faisaient à son nez l'apologie défaitiste du duel, de la croisade, de la chevaleresque Espagne, contre lui aussi toutes les noblesses de robe et d'épée, parlementaire et militaire ; contre lui enfin les démocrates chrétiens du parti dévôt qui, mêlant la religion et la politique surabondaient d'objections moralisantes contre les maximes de la raison d'Etat et le machiavélisme d'une politique étrangère trop moderne pour ces médiévaux attardés. Et enfin être consolé par le sage verdict de l'histoire des ingratitude habituelles à l'opinion d'un jour. D'une telle analogie de destin, comment ne pas conclure à une identité de stature ? Ou comprend qu'au retour de son pèlerinage historique et au lendemain de ce dialogue fraternel, M. Michel Debré ait gagné en autorité et qu'il se soit fait un cœur d'airain que n'entament pas les bombes des comploteurs, les tumultes des assemblées et les turbulences des féodalités syndicales. Le roi règne et Richelieu gouverne.

Peut-être y avait-il dans ce rêve éveillé d'identification qu'a vécu en Touraine M. Michel Debré une nostalgie inavouée, un ressentiment inavouable ; car enfin Richelieu s'était emparé de l'esprit de son roi devenu figure de proue symbolique du navire dont le Cardinal était l'unique pilote.

Un songe est le langage que parle énigmatiquement un désir brimé : M. Michel Debré, du fond de son inconscient, souhaiterait-il réduire le Général à la modeste condition d'un Louis XIII ? Une telle pensée ferait trembler si on se laissait aller à la prendre au sérieux.

LE DERNIER CONVERTI DU PERE TEILHARD

La nouvelle aurait dû faire du bruit, car elle était parfaitement imprévisible et elle marque une date capitale dans l'histoire des idées : François Mauriac vient de renier Pascal et de changer toute sa philosophie de la religion. Pour être d'une invraisemblance scandaleuse, le vrai n'en est pas moins le vrai : François Mauriac était jusqu'ici un pascalien fervent, il ne mettait rien au-dessus des « Pensées » et il allait jusqu'à ne pas pardonner aux jésuites d'aujourd'hui le mal que Pascal a dit de la Compagnie dans « les Provinciales ». Et voici que d'un coup François Mauriac découvre tout ce qu'il peut entrer dans la pensée janséniste, « de faiblesse et de lâcheté » ; il désavoue avec éclat ce « manichéisme latent », ce pessimisme, cet individualisme qui avaient pour lui un charme triste et pénétrant et qui refusent d'admettre la valeur divine du monde, le sens providentiel de l'histoire, l'accomplissement de toutes choses dans le Christ. Le Jésus du fameux « j'ai versé telle goutte de sang pour toi » l'empêchait d'apercevoir les vastes dimensions du Christ cosmique. Désormais l'évolution de la matière et de la vie parleront de Dieu à François Mauriac et il devine la grâce et l'amour là où il n'avait vu que l'ivresse dyonisienne, les métamorphoses de Cybèle, bref le sabbat de toutes les divinités païennes. François Mauriac se repent publiquement d'avoir cherché le sens et le secret de sa vie et même de toute vie spirituelle dans un retour aux sources, une évocation de l'enfance sensible au cœur, à jamais perdue et retrouvée pour toujours. C'était exactement un contresens ; il sera dorénavant attentif à la communauté des hommes en marche vers un avenir libérateur et il se promet, bonne résolution naturelle chez un nouveau converti, de consacrer une année d'étude à ces problèmes longtemps insoupçonnés.

Telle était la substance du Bloc-Notes de François Mauriac dans le *Figaro littéraire* du 2 décembre, jour propice à tous les coups d'Etat, même philosophiques. La circonstance de la conversion est, s'il se peut, plus extraordinaire encore que la conversion elle-même : s'il sait, s'il croit, s'il voit, s'il est désabusé. François Mauriac doit ce bonheur à un père jésuite qu'il connaissait bien mais qu'il n'avait cessé de méconnaître. Sous le titre « Genèse d'une pensée » vient d'être publié en effet un recueil de lettres que mobilisé dans l'enfer de Verdun écrivait le jeune Teilhard de Chardin : on y saisit à plein comment et à partir de quelle expérience spirituelle et mystique a mûri cette vision d'un monde en marche vers une plénitude humaine si totale qu'elle équivaudra au terme à une consommation divine, et qui fait l'essence de la pensée teilhardienne. François Mauriac, qui est un si étonnant lecteur, dès que le courant passe entre son cœur et un texte, a compris que cet optimisme démesuré que les sages et les prudents reprochent si aigrement au Père Teilhard était la belle réponse de l'espérance et humaine et chrétienne à l'interpellation du mal et du malheur vivement ressentie au sein d'une aventure tragique. Du coup et contre lui-même il a été conquis par la sincérité du Père Teilhard, et François Mauriac est de ceux qui ne peuvent pas ne pas mettre ensemble vérité et authenticité. De quels miracles la pensée du Père Teilhard ne sera-t-elle pas capable puisqu'elle a arraché Mauriac à l'envoûtement de Pascal. Il ne lui reste plus qu'à être recommandé par le Saint-Office comme une bonne version moderne du thomisme : ce ne serait pas un plus grand miracle.

Service inutile ?

par Jean LECANUET.

L'ÂME dit : service, et l'intelligence complète : inutile. Ce propos fier et désabusé, Montherlant l'adressait peu avant la dernière guerre à la génération dont le sacrifice, d'abord vain, ne trouva sens et vertu qu'au plus profond de l'abîme, d'où jaillit la Résistance.

Vingt ans plus tard, la vieille amertume emplît à nouveau la bouche des jeunes hommes rentrés d'Algérie. Beaucoup se détournent de leur combat et le recouvrent d'oubli. D'autres se jettent dans la violence. La résignation et la révolte se partagent leurs sentiments, mais les deux attitudes sont les signes d'un même désespoir. Il ne suffit pas d'un appel à la cohésion, si justifié qu'il soit, pour que la Nation, séduite plus que conduite, éblouie plus qu'éclairée, cesse de se sentir l'âme divisée. L'intelligence se met alors à calculer. Elle suppute l'avenir et se livre au pari sur le régime de demain. Mais l'âme d'un peuple, qui garde le tempérament de la foi, rêve sourdement et invinciblement à la fraîcheur d'un monde enfin nouveau. Servir ? Oui, mais comment et pourquoi ?

Faut-il oser écrire ce qui partout se murmure ?

L'Algérie : qui lui sacrifiera sa vie lorsque le Pouvoir dénonce l'absurde métier de nourrisseur d'une terre ingrate ? Qui s'engagera pour une politique de dégagement ? Lorsque la grandeur fait des comptes, elle bâtit un univers de comptables, où la revendication devient la loi. L'Algérie ? L'âme dit : patrie, l'intelligence répond : service inutile.

La Liberté : qui se battra pour elle ? Elle vitote encore au dedans, entre le « plastic » et la police. N'est-elle pas menacée d'un plus grand péril venant de l'Est ? Mais s'il faut y faire face par nous-mêmes, avec les moyens de l'ambition nationale, la démesure du devoir décourage d'entreprendre. La Puissance pour l'indépendance : service inutile.

Le Progrès : qui l'assurera si les conquêtes sociales n'avancent qu'à coups de grèves et de barrages de routes, sans dialogue entre le Pouvoir qui improvise ses répliques et les syndicats, les professions, les partis qui n'ont d'autre issue que la protestation ou le conflit ? Le progrès dans l'ordre : service inutile.

La Démocratie : qui se consacrera à la vie publique s'il suffit d'un homme pour régler le destin d'un peuple ? Qui choisira le camp de la « grogne » pour le plaisir de s'agiter ? Voter ? Pour changer quoi ? La démocratie : service inutile.

Comment en sommes-nous arrivés là, trois ans après l'avènement d'un régime accueilli par la faveur des Français réconciliés et qui n'est déjà plus qu'un système parmi d'autres ?

La République est en viager. La peur du vide tient lieu de contrat social. Les démocrates le savent et s'abstiennent de nuire à l'Etat pour ne pas le priver de ce qui lui reste d'autorité face au drame algérien. Ils voient qu'ils ne servent plus une cause, qu'ils conservent seulement le présent parce que le pire, cette fois, pourrait être sûr. Nul doute qu'il en soit ainsi tant que nous n'aurons pas chassé la peur de l'avenir par l'espérance d'une démocratie nouvelle.

Qu'attendons-nous pour tenter au moins de la faire naître ? N'allons pas invoquer l'alibi que fournit la circonstance gaulliste. D'abord parce que le gaullisme, s'il détourne de la démocratie, en laisse subsister les chances en la protégeant du fascisme que le 13 mai portait en lui. Ensuite parce que le 13 mai lui-même a sa véritable origine dans l'affaiblissement, qui lui est antérieur, de l'esprit civique en France.

Il nous faut donc viser au-delà de cette circonstance, si dominante qu'elle soit dans l'instant, puisqu'elle n'est elle-même qu'un effet.

L'essence de la crise que subit l'idée démocratique paraît tenir au sentiment d'aliénation des personnes, c'est-à-dire de dépossession des moyens pour un citoyen d'agir sur l'événement et le pouvoir. Plus que les vicissitudes de l'histoire des deux dernières Républiques, cette situation paraît cause de dépérissement d'un idéal. La preuve pourrait en être d'ailleurs tirée du fait que ce déclin n'est pas propre à la France, mais d'une portée presque générale.

Les structures et les rites des démocraties traditionnelles paraissent factices. Les Français s'en désintéressent. Ils se sentent expulsés du pouvoir réel d'agir sur leur destin et pour ainsi dire en état de divorce avec leur temps. Le passage de l'instabilité d'hier à l'autoritarisme de maintenant a encore aggravé cette impression.

Pendant rien n'est perdu. Si la privation fait crise, elle traduit, en revanche, le besoin profond de l'aspiration démocratique : l'appel à la responsabilité.

L'individualisme libéral du dix-neuvième siècle résumait la revendication démocratique dans le droit du citoyen de s'opposer au pouvoir ; le socialisme tendait à l'y absorber.

Le mouvement démocratique d'inspiration chrétienne a dépassé ces conceptions d'essence négative. Dans sa perspective, le citoyen n'existe ni contre, ni pour l'Etat ; c'est l'Etat qui existe pour lui et par lui. Ainsi, la liberté n'est-elle pas toute la démocratie, mais la démocratie devient la liberté qui se fait responsabilité et participation au pouvoir.

Ayant ressaisi son principe de vie, l'institution démocratique se définit comme l'organisation sociale adaptée à l'épanouissement de la personne. L'idée de service reprend ici sa signification. Le peuple retrouve son âme.

Peut-être la primauté du technique, qui est la marque du siècle, explique-t-elle que la vérité démocratique se manifeste de nos jours, plutôt sous l'aspect de la responsabilité que sous celui de la liberté. La contradiction n'est qu'apparente. Concrètement, la responsabilité n'est jamais que la liberté qui se détermine.

Sans doute le service n'est-il jamais inutile et le sacrifice vaut-il par lui-même. Mais cette vérité d'ordre moral ne comporte plus, de nos jours, une force suffisante pour établir les rapports entre l'Etat et le citoyen. A ce niveau, le service se veut utile, non certes d'une utilité immédiate, mais orientée vers une cause, reconnue non seulement valable mais accessible : l'âme ne veut plus être contredite par l'intelligence.

Si l'analyse est exacte, le principe d'un remède à la crise de la démocratie peut en résulter.

Puisque l'aliénation du citoyen prive la démocratie de ses bases réelles, il faut reconstruire l'Etat sur la participation du citoyen au pouvoir. Mais pour être réelle, cette participation doit être efficace. Tel est le préalable. Dès lors, les fins que poursuit la politique doivent être adaptées aux moyens et conformes aux possibilités du pays.

Si la Nation a cessé d'être le cadre des solutions aux problèmes de la Patrie, l'exigence démocratique ne pourra être satisfaite qu'au plan d'une organisation supranationale.

Si la volonté de progrès ne peut s'accomplir qu'en supprimant la séparation qui isole l'autorité politique du domaine économique, il faudra que les organisations syndicales et professionnelles soient, sous les formes originales à définir, associées aux décisions du pouvoir et qu'elles fixent avec les partis politiques les objectifs que ce pouvoir a pour mission d'atteindre.

La démocratie sera totale, ou elle disparaîtra. Elle ne cessera d'être une idée refroidie qu'en allant à la vie. Le service de l'homme est le seul qui ne puisse être inutile

LES FRANÇAIS VIVENT-ILS EN DÉMOCRATIE ?

H. BOURBON. - La démocratie ressemble au bonheur ou à la santé, on ne s'en inquiète que lorsqu'on est en train de les perdre. Si l'on se réfère à cette observation de Jean-Marie Domenach, l'institution démocratique est singulièrement compromise en France, car, depuis 1958, les études, recherches et débats sur la démocratie se multiplient et tout le monde est à peu près d'accord sur un point : la démocratie française est en question.

Le général de Gaulle n'a pas réussi, pour des raisons qui tiennent autant à son caractère propre qu'à la guerre d'Algérie, à mettre en place des institutions, une légalité, une légitimité valables en elles-mêmes et qui soient assurées de lui survivre. L'identification d'un Etat à un homme ne crée pas, en effet, un état de chose politiquement et démocratiquement sain. Sans doute serait-il injuste et inexact de rendre l'actuel Président de la République seul responsable de l'affaiblissement de la démocratie française, qui avait commencé bien avant son retour au pouvoir. Le coup de force du 13 Mai n'a pu se produire que parce que la démocratie était déjà en crise, l'inadaptation des institutions aux réalités complexes évidente, le phénomène de dépolitisation de la masse, ou de désengagement à l'égard du politique, largement amorcé. Elles apparaissent donc fondées, les raisons pour lesquelles « France-Forum » a demandé à trois parlementaires inscrits à trois partis politiques différents, de répondre à cette question : Les Français de 1961 vivent-ils en démocratie ? J'ai d'ailleurs été frappé par le fait qu'André Chandernagor, député S.F.I.O., Jacques Marette, sénateur U.N.R., Maurice-René Simonnet, député et secrétaire général du M.R.P., n'ont pas discuté l'opportunité du débat qui leur était proposé.

Fondements et critères de la démocratie

Avant de confronter vos points de vue, Messieurs, sur le sujet qui vous est soumis, je pense que vous accepterez de définir le terme de démocratie, terme dont l'ambiguïté est incontestable, car il est utilisé pour qualifier les réalités différentes et même contradictoires. Au-delà du rideau de fer et du mur de béton berlinois, M.

Khrouchtchev a affirmé avoir réalisé la démocratie sous forme de démocratie populaire. Lors du 25^e anniversaire de son accession au pouvoir, le Général Franco a prétendu avoir rétabli en Espagne la démocratie organique. M. Soekarno déclare présider une démocratie dirigée. Et enfin nous parlons couramment des démocraties occidentales pour caractériser le régime de la plupart des Nations d'Europe et d'Amérique du Nord. Il convient donc de s'entendre sur les principes et les critères de la démocratie. Je vais me permettre de vous proposer quelques définitions qui tendent à cerner d'un peu plus près cette notion.

La démocratie c'est d'abord le respect des droits de l'homme, la garantie des libertés fondamentales, libertés individuelles, liberté de pensée, de presse, de réunion, de circulation, d'opposition.

La démocratie c'est la participation des citoyens au pouvoir, ce qu'exprime la formule classique de Lincoln : « La démocratie est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. » Cette formule contient deux critères essentiels de la démocratie, que j'ai entendu excellentement préciser par Jacques Fauvet de la façon suivante : — Est démocratique un régime où le peuple est régulièrement et librement appelé à désigner directement ou indirectement les responsables du pouvoir politique. — Est démocratique, un régime où le peuple participe d'une manière active et continue à l'orientation de la vie politique, économique et sociale.

Tout au long du 19^e et du 20^e siècle, un mouvement s'est développé pour compléter la démocratie politique par la démocratie économique et sociale ; et de l'individualisme d'Alain, pour qui la démocratie consiste essentiellement dans le contrôle des pouvoirs par le citoyen défiant, on est aujourd'hui passé à l'humanisme de Marc Sangnier qui disait : « La démocratie est un régime qui porte au plus haut degré le sens de la responsabilité civile et morale de l'homme. »

A. CHANDERNAGOR. - Je suis en gros d'accord sur la définition que vous venez de donner. La démocratie c'est en effet le respect des libertés publiques essentielles, des droits de l'homme, c'est en effet aussi un aména-

avec

André CHANDERNAGOR

Jacques MARETTE

Maurice-René SIMONNET

*La démocratie moderne se construira sous le signe de l'efficacité,
de la participation, de la responsabilité.*

gement des institutions tel que d'une manière ou d'une autre l'ensemble des citoyens participe à la gestion des affaires publiques. J'ajouterais que cette notion des affaires publiques est à mon sens une notion extensive et j'estime que, au fur et à mesure du progrès économique et social, la notion d'affaires publiques doit déborder le plus largement qu'il est possible dans le domaine social et dans le domaine économique.

J. MARETTE. - Je crois que les définitions proposées par Henri Bourbon ne sont pas tout à fait exactes. La démocratie c'est évidemment le gouvernement dans lequel le peuple exerce la souveraineté. La démocratie occidentale, la démocratie libérale à laquelle nous sommes attachés contient une autre idée, celle du respect de la minorité par la majorité, et d'autre part elle suppose également une autre notion, à savoir que la minorité respecte les principes démocratiques et n'entend faire prévaloir ses opinions que par le suffrage et dans le cadre des institutions démocratiques. A partir du moment où une minorité organisée veut mettre en cause les principes mêmes de la démocratie, du respect des lois et des libertés des citoyens, très rapidement elle risque malheureusement d'empêcher le système de fonctionner ; c'est ce qui s'est passé en Allemagne hitlérienne, c'est ce que nous avons vu dans d'autres pays. Par conséquent on peut dire que la démocratie telle qu'elle est conçue dans les pays occidentaux, conception à laquelle nous tenons tous quatre, est un système précaire et très difficile à maintenir parce qu'elle suppose que la majorité respecte la minorité et que la minorité elle-même respecte la règle du jeu.

M.-R. SIMONNET. - La démocratie n'est pas seulement une organisation juridique, ce n'est pas seulement une institution politique, mais c'est beaucoup plus, c'est un esprit. Cet esprit démocratique permet de donner à l'homme toute sa dimension. Et parce que c'est un esprit et non une formule juridique, on doit l'appliquer partout. Il ne peut pas y avoir une démocratie à un certain étage qui serait par exemple celui de l'Etat et une absence de démocratie sur d'autres plans. Les démocrates doivent se soucier de perfectionner et d'étendre la démocratie à toutes les institutions humaines, que ce soient les

institutions locales — ce qu'on appelle souvent démocratie de base, que ce soient les institutions professionnelles ou sociales, que ce soient demain, aussi, les institutions internationales.

Nous sommes théoriquement en démocratie

A. CHANDERNAGOR. - Puisque nous nous sommes entendus sur cette définition très large de la démocratie de type occidental, nous pouvons aborder le vif du sujet, c'est-à-dire le point de savoir si nous sommes ou non en démocratie, en l'an de grâce 1961 en France. Je crois qu'en gros les libertés publiques essentielles sont sauvegardées. Il est vrai que nous avons la liberté d'écrire ce que nous voulons, nous avons la liberté de réunion, nous avons le droit de pétition et on en use, encore que ce droit de pétition n'ait plus l'importance qu'on lui attachait naguère. Mais il est non moins vrai que les saisies de journaux sont de plus en plus fréquentes, il est non moins vrai que les internements administratifs tendent à se développer, il est non moins vrai que l'inamovibilité des juges qui est l'un des fondements les plus sûrs de la garantie des droits individuels, a été levée en Algérie, il est non moins vrai aussi que la radio et la télévision d'Etat sacrifient de plus en plus l'information objective à la propagande. Théoriquement nos institutions sont donc démocratiques, à certains égards même on pourrait dire, à en juger par le seul texte constitutionnel, que la V^e République est plus démocratique que la précédente puisque le référendum y est de pratique courante. Dans ce texte également, il est dit que les citoyens sont représentés par des parlementaires qu'ils élisent, que ces parlementaires contrôlent le gouvernement, qui doit gouverner, et qu'ils ont le pouvoir de renverser. Malheureusement, nous sommes assez loin, dans la pratique, de ce schéma théorique. En réalité, Bourbon l'a fort bien dit en débutant ce colloque, le pouvoir s'est de plus en plus personnalisé. Il est vrai que le parlement, à la suite d'un certain nombre de circonstances et d'attitudes, qu'il serait trop long d'énumérer, a tendu à devenir de plus en plus une chambre d'enregistrement, il est vrai qu'on a le sentiment que de plus en plus la masse des citoyens décroche des institutions, ne participe plus à leur fon-

tionnement, autrement que par des applaudissements dans la rue ou, éventuellement, par des cris hostiles selon qu'on les convie à une liesse publique ou bien, au contraire, selon que leurs organisations syndicales, politiques, les invitent à protester.

J. MARETTE. - Je voudrais d'abord prendre acte, de ce que mon collègue, M. Chandernagor, reconnaît sous certaines réserves d'application que la Constitution de 1958 est une Constitution démocratique. C'est l'application qui en est faite qu'il conteste. Le problème de la démocratie en France ne date pas de 1958, en réalité si le Général de Gaulle est arrivé au pouvoir c'est précisément parce que la démocratie sous la IV^e République était bien malade ; si le régime de Vichy s'est instauré, c'est sans doute parce qu'il y a eu la défaite de 1940, mais c'est aussi peut-être parce que la démocratie sous la III^e République finissante était aussi bien malade. On l'oublie trop souvent dans notre pays. Donc, les choses étant ce qu'elles sont (c'est une expression très utilisée de nos jours), notre collègue socialiste reconnaît lui-même que la Constitution de 1958, pour laquelle je pense, il a fait voter « oui », est démocratique. Ce qu'il met en cause, c'est l'application de cette Constitution.

Les saisies de presse, les internements administratifs, dont il a parlé, sont intimement liés aux problèmes de la guerre d'Algérie. En ce qui concerne la radio et la télévision, dont il déclare qu'elles font de la propagande à sens unique, en faveur du gouvernement, je lui dirais que cela a déjà été le cas dans le passé, lorsque la France possédait des gouvernements socialistes.

A. CHANDERNAGOR. - Je suis prêt à tenter la comparaison, quand vous voudrez.

J. MARETTE. - Un de mes collègues a fait remarquer à la tribune du Sénat que dans le personnel du journal parlé on constate une stratification politique par date d'embauche, très exacte, des gouvernements français depuis quinze ans. C'est-à-dire que successivement les différents gouvernements ont fait entrer à la R.T.F. des journalistes de leur tendance politique et qui, contrairement à ce que l'on dit parfois, ont conservé à l'heure actuelle leurs fonctions. Aucun gouvernement, quel qu'il soit, n'a laissé une totale liberté à la direction de la radio-télévision, et même la B.B.C. qui a cherché à être indépendante ne l'est pas.

A. CHANDERNAGOR. - La comparaison entre la B.B.C. et la télévision française n'est guère tolérable.

J. MARETTE. - Je ne vois pas en quoi. Vous allez en Angleterre, le parti travailliste britannique proteste contre la gestion tendancieuse de la B.B.C. parce qu'à l'heure actuelle, le gouvernement conservateur est au pouvoir, mais je me suis laissé dire que lorsque les tra-

vailistes étaient au pouvoir, les conservateurs faisaient de même. En ce qui concerne la personnalisation du pouvoir, j'admettrai volontiers que le pouvoir est personnalisé à l'heure actuelle par le Général de Gaulle, mais ne croyez-vous pas que cette tendance existe dans tous les pays du monde. Le pouvoir est personnalisé aux Etats-Unis par Kennedy, en Allemagne par Adenauer.

A. CHANDERNAGOR. - Avec cette différence, cher ami, que le parlement vote librement les lois, qu'il est puissant.

J. MARETTE. - Le parlement en France vote aussi des lois, et il peut en plus renverser le gouvernement. Il ne le fait pas, pourquoi ? Simplement parce qu'il y a au Parlement une majorité pour le gouvernement, ou tout au moins il n'y a pas de majorité contre le gouvernement. Vous reprochez aux parlementaires d'être réduits au rôle de « muets du sérail », je vous dirais que c'est ce qui se passe dans tous les pays démocratiques lorsque le gouvernement s'appuie sur une majorité cohérente. Lorsqu'un gouvernement travailliste ou un gouvernement conservateur est au pouvoir en Angleterre la majorité de la Chambre des Communes, vote les textes qui lui sont soumis par le gouvernement de son parti. Il y a à l'heure actuelle, de fait, au parlement français, une majorité, tout au moins à l'Assemblée nationale, qui ne désire pas renverser le gouvernement. Le problème que vous posez, et je crois que c'est effectivement le problème capital de l'avenir, est celui de savoir si la démocratie consiste dans la possibilité pour le parlement de renverser le gouvernement tous les six mois !

L'article 16

M.-R. SIMONNET. - J'ai fait campagne, comme mes deux collègues, pour cette Constitution parce que je considère que cette Constitution est démocratique. Il y a évidemment un article qui peut prêter à litige sur ce point, c'est ce fameux article 16, qui ne vaut pas seulement pour le cas de la guerre d'Algérie. On peut même dire qu'il a été placé dans la Constitution en prévision d'événements bien différents de la guerre d'Algérie, c'est-à-dire en prévision de l'invasion du territoire métropolitain.

J. MARETTE. - Par référence à 1940.

M.-R. SIMONNET. - On le comprend très bien, en effet. Par référence à 1940 le chef de l'Etat a été pré-occupé, de permettre à la souveraineté nationale de s'incarner dans un homme, et de pouvoir ainsi continuer à s'exercer librement hors du territoire métropolitain. Les démocrates qui ont participé à la rédaction de la Constitution ont tout de même été inquiets du fait que,

dans cet article 16, sans grande précision, on confie tous les pouvoirs, judiciaires, constitutionnels, législatifs, exécutifs à un homme seul. Aussi, différentes garanties démocratiques ont été apportées, l'Assemblée nationale se réunit de plein droit, il faut les avis préalables des présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil constitutionnel et enfin l'article 16 n'est applicable que lorsque « le fonctionnement régulier des pouvoirs publics est interrompu ». Si on remontait plus loin que 1940, on pourrait dire que dans la République romaine les deux Consuls et le Sénat fonctionnaient normalement en temps de paix, mais en temps de danger menaçant Rome, ils confiaient tous les pouvoirs à un dictateur ; puis la guerre terminée, on faisait un triomphe au dictateur, mais on lui retirait tous ses pouvoirs. Or la Constitution actuelle a bien prévu comment on pouvait recourir à l'article 16, mais elle n'a pas prévu comment on pouvait mettre fin au régime de l'article 16. Et instruit par l'expérience du premier usage de l'article 16, que j'ai approuvé d'ailleurs en son temps, je crois que sur ce point soit la coutume, soit une rédaction écrite devraient compléter la Constitution. Mais sous réserve de cet article 16, j'estime que l'ensemble de la Constitution a créé un régime démocratique. La vraie question est de savoir dans quelle mesure la Constitution est appliquée.

H. BOURBON. - Je vais maintenant vous demander d'étudier si, depuis le vote de la Constitution, il y a eu, en fait, des atteintes aux règles démocratiques et d'examiner quelles sont ces atteintes, dont les unes apparaissent liées à la guerre d'Algérie et d'autres à des circonstances indépendantes de cette guerre d'Algérie. Mais je crois qu'il est nécessaire de rappeler, à cet instant de notre débat, qu'aucune démocratie concrète n'a jamais pu réaliser pleinement la démocratie idéale et intégrale, et qu'il y a toujours eu, et qu'il y aura sans doute toujours, des manquements aux règles démocratiques, des déviations antidémocratiques, que les démocrates ont justement pour mission de s'efforcer de corriger. La démocratie est le contraire de la facilité.

A. CHANDERNAGOR. - J'ai tout à l'heure énuméré ce que j'appelais les violations faites à la démocratie. Parmi celles-ci il en est de nombreuses qui sont dues à la guerre d'Algérie qui pèse très lourd sur l'évolution des institutions de la France. Si les internements administratifs tendent à augmenter en nombre, si les saisies de journaux se multiplient, s'il est question périodiquement, d'un côté ou de l'autre, de sévices ou de tortures, cela hélas est dû à la détérioration de l'état des esprits et à la dégradation de la situation politique causée par le conflit algérien. De même la levée de l'inamovibilité des magistrats en Algérie, a été consécutive aux événements d'avril dernier. De même aussi, l'utilisation de l'article 16 qu'évoquait tout à l'heure Simonnet. On nous avait dit, en 1958, que cet article

visait une circonstance exceptionnelle très précise, le cas où le territoire national serait envahi. En réalité la seule utilisation que nous ayons connue jusqu'à maintenant de l'article 16 a été provoquée par la tentative de putsch en Algérie. Et si je veux bien convenir, comme Simonnet, que l'utilisation de l'article 16 dans ces conditions était parfaitement justifiée, je suis bien obligé de constater que son maintien pendant des mois ne l'était plus du tout. Ainsi tendait-on à passer insensiblement d'une procédure exceptionnelle à une sorte de normalisation de cette procédure exceptionnelle et cela me paraît extrêmement grave.

Jacques Marette

Il est vrai que l'autorité de l'Etat continue à être contestée et en France et en Algérie. Il est vrai aussi que l'armée est un Etat dans l'Etat, que cette situation, hélas, remonte déjà assez loin, et je peux noter au passage que ceux qui ne l'ont pas freinée à un certain moment sur cette voie, sont peut-être assez mal placés maintenant pour essayer de la ramener dans un chemin plus normal.

J. MARETTE. - Je suis en plein accord avec l'analyse que vient de faire Chandernagor des conséquences de la guerre d'Algérie sur la démocratie française. Il a mis en cause le maintien, pendant plusieurs mois, de l'application de l'article 16, je crois que ce n'est pas cela qui est grave car, en fait, aucun démocrate ne peut dire que l'usage qui en a été fait par le Président de la République n'a pas été au fond très raisonnable et très modéré.

A. CHANDERNAGOR. - On était en train de faire fonctionner les institutions de façon normale dans le cadre de l'article 16, donc de créer une sorte de droit nouveau...

J. MARETTE. - Je ne suis pas d'accord avec vous sur ce point. Le nombre d'ordonnances qui ont été prises dans le cadre de l'article 16 a été très modeste. Aucun abus n'a été commis.

A. CHANDERNAGOR. - Cela veut-il dire qu'à certains égards, le pouvoir a été trop modéré ?

J. MARETTE. - Peut-être. On s'en aperçoit maintenant.

A. CHANDERNAGOR. - Par conséquent l'article 16 n'aura servi de rien.

Le rôle de l'armée

J. MARETTE. - En ce qui concerne l'armée, je voudrais faire une mise au point. On reproche beaucoup à certains dirigeants de l'U.N.R. actuellement au gouvernement, d'avoir encouragé l'armée à se montrer rebelle au pouvoir démocratique et républicain sous la IV^e République.

A. CHANDERNAGOR. - Je n'avais pas donné ces précisions et je suis heureux que vous le fassiez.

J. MARETTE. - Je crois que cette accusation n'est pas fondée. Cela fut une grande chance pour la démocratie française qu'un certain nombre de gaullistes aient été à l'endroit où ils se sont trouvés au mois de mai 1958 et qu'ils aient permis le recours au général de Gaulle, c'est-à-dire le maintien de la République en France, à ce moment-là. Car s'il n'y avait pas eu cette poignée de gaullistes qui a orienté les événements que nous connaissons, vers le général de Gaulle, à l'heure actuelle il n'y aurait plus de démocratie du tout en France.

M.-R. SIMONNET. - Je voudrais, reprenant ce dernier point et soulignant le rôle de l'armée, dire qu'en effet la guerre d'Algérie, comme toutes guerres, met partiellement en sommeil la démocratie. D'abord il est bien sûr que lorsque des généraux ont désobéi au pouvoir alors, légal, et que cette attitude a été récompensée par un avancement, c'est évidemment un précédent assez dangereux. Si, je voulais résumer cela d'un mot, je dirais que ce n'est pas la première fois que le général Salan désobéit.

J. MARETTE. - Je vous ferais remarquer que la IV^e République l'avait investi de tous les pouvoirs pour l'Algérie au moment de la crise du 13 mai.

M.-R. SIMONNET. - Oui, mais pour qu'il obéisse ! Dans le cas d'une solution en Algérie tout le monde se demande : « Que fera l'armée ? », eh bien, il est grave que l'on se pose une telle question. Car l'un des principes de la démocratie, c'est la prédominance du pouvoir civil sur le pouvoir militaire. Notre vieille formule apprise sur les bancs de la faculté : « *cedan arma togae* », a conservé toute sa valeur. Mais aujourd'hui on peut se demander si cette formule serait appliquée demain ?

J. MARETTE. - Et celui qui y est le plus attaché, c'est le général de Gaulle, qui est un militaire.

M.-R. SIMONNET. - Oui, ce serait la première victime sans doute, de cette révolte des armes contre la toge. Et puis il y a cette autre formule : « *Gladius legis custos* », mais aujourd'hui on est en droit de se

demander si ce n'est pas le glaive qui veut dicter la loi, au lieu d'en être le gardien. Tout cela n'est pas démocratique.

L'information, l'Etat contesté

La seconde exception, c'est l'information. On l'a signalée. Nous sommes dans une situation très difficile, et qui, je le reconnais très volontiers, ne date pas de la V^e République. Quand un pays vit en temps de paix, la liberté d'information est totale en démocratie. Quand un pays est en guerre même les démocrates instituent la censure et contrôlent toutes les informations. Et quand un pays, comme aujourd'hui la France, n'est en fait ni en paix ni en guerre, il faut trouver un régime forcément hybride, composite où la presse est libre en métropole, mais susceptible d'être saisie et où la censure existe dans « quinze départements français », pour prendre la terminologie officielle au point que même le ministre de l'Algérie a dit, et je crois qu'il a eu raison de le dire : « Je ne peux pas m'engager à ce qu'on autorise les journaux d'Alger à reproduire le texte des débats parlementaires sur l'Algérie. » Il y a là une atteinte à la démocratie, qui ne peut finir qu'avec la guerre d'Algérie, car on ne voit pas comment on pourrait assurer actuellement la liberté totale de la presse, à Alger.

Il y a une autre atteinte à la démocratie, que nous risquons de voir, d'ici peu, que nous avons déjà connue à la fin de la IV^e République, c'est celle des élections. Dans un pays en guerre, on ne fait pas d'élections, la France de 1914 à 1918 n'a pas fait d'élections. Il y en a eu pendant la guerre d'Algérie, je ne sais pas ce que valaient exactement ces élections. C'est ainsi que les élections municipales en Algérie n'ont pas eu lieu dans certaines communes qui ne sont pas actuellement gérées par un conseil municipal élu. Si demain il devait y avoir, par exemple en cas de dissolution de l'Assemblée nationale, des élections législatives, elles auraient lieu très facilement sur le territoire métropolitain, par contre, on voit difficilement comment elles pourraient avoir lieu en Algérie.

Ma quatrième préoccupation en ce qui concerne les atteintes à la démocratie, c'est ce que j'appelle le risque d'anarchie. Si le gouvernement démocratique, gouvernement élu, contrôlé par des élus, n'arrive pas à gouverner, à imposer sa loi, si ce sont d'autres qui gouvernent à sa place telle ou telle portion du territoire, telle ou telle fraction de la population, nous sommes dans l'anarchie. Et l'anarchie est contraire à la démocratie, car alors les hommes sont contraints d'obéir, ou obéissent en fait, à ceux qui n'ont pas été désignés à cet effet. Cela aussi ne date pas d'aujourd'hui en Algérie.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a des organisations qui jugent et qui exécutent les sentences en dehors de

l'institution judiciaire de l'Etat, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a des gens qui taxent et qui collectent des impôts en dehors des institutions financières de l'Etat. Mais il faut bien reconnaître que nous vivons une époque où cette anarchie, dans un certain secteur algérien notamment, va grandissant.

H. BOURBON. - Et l'anarchie peut engendrer le fascisme !... Nos pourrions passer maintenant aux manquements aux règles démocratiques dont la cause réside dans la personnalité du chef de l'Etat, le style des dirigeants politiques, la technocratie, la structure des partis politiques, l'action des groupes de pression, l'état d'esprit des Français eux-mêmes, et tous autres motifs qu'il vous appartient de déterminer.

A. CHANDERNAGOR. - Je pense que pour rétablir cette autorité menacée de l'Etat dont nous avons parlé tout à l'heure, pour rétablir l'obéissance de l'armée et pour rétablir aussi les règles démocratiques dans ce pays, il faudrait s'appuyer résolument sur le peuple. Je ne pense pas que ce soit l'article 16, tout seul, qui puisse faire reculer l'armée, le cas échéant, que ce n'est pas non plus les forces de police dont peut disposer le gouvernement, ce ne peut être que le peuple et les forces démocratiques organisées. Mais que fait-on pour s'assurer le concours du peuple ? Voilà tout le problème, et nous abordons par là-même la seconde grande cause de l'affaiblissement de la démocratie dans ce pays, depuis quelques années:

La personnalité du Général de Gaulle, la technocratie

Elle tient à la personnalité même de de Gaulle. Je crois que c'est Léon Blum qui disait, et l'expérience prouve combien il voyait juste : « En toute évidence, de raison, le général de Gaulle se croit démocrate, mais en réalité il y a entre la démocratie et lui comme une incompatibilité d'humeur. » Tout à l'heure, notre collègue U.N.R. nous déclarait qu'au fond le système de la Constitution de 1958 fonctionnait le plus démocratiquement du monde, je voudrais lui demander en passant si la phrase prononcée l'autre jour à Strasbourg : « J'ai arrêté, le gouvernement a adopté, le parlement a approuvé, le peuple a ratifié... », est compatible avec le texte constitutionnel.

En réalité, par la conception qu'il se fait du pouvoir, de Gaulle a transformé le régime en monocratie. Il y a été aidé, dans une large mesure, tout au moins au début, par une certaine administration, celle à laquelle s'applique le vocable nouveau, si souvent employé et encore mal défini, de « technocratie ». Cette administration profondément désireuse de réformes, a voulu les réaliser en s'appuyant sur un Etat « qui en soit un » et qui puisse imposer à l'opinion la réalisation de ses

schémas théoriques. Cette administration redoute, par-dessus tout, les résistances des lobbies et elle a tout naturellement tendance à voir un lobby dans tout groupement d'opinion organisé. Au fond elle a horreur de l'associationnisme. Elle serait à cet égard, volontiers jacobine ; l'atomisation de la société est pour elle un remarquable instrument de pouvoir. Elle oublie volontiers que le jacobinisme comportait également un aspect doctrinal positif, l'amour de la République, de la patrie, la construction d'une société nouvelle post-révolutionnaire, propre à enthousiasmer le peuple et à l'associer aux efforts de l'Etat. Le gaullisme n'est pas une doctrine ; il ne repose pas sur l'adhésion à des idées, mais sur la seule adhésion à un homme, en fait sur la confiance quasi aveugle, faite à cet homme. Et cet homme recherche cette confiance en faisant appel aux instincts de la foule beaucoup plus qu'au raisonnement des citoyens qui la composent. Cela explique les propos de ce genre, destinés à provoquer l'adhésion populaire à l'indépendance de l'Algérie : « On gardera notre argent pour nous... » Voilà le type de raisonnement par lequel on essaie d'associer la foule à l'œuvre du gouvernement. En somme tout se passe comme si on avait le sentiment en haut lieu, que moins les citoyens réfléchissent, mieux ça vaut, l'essentiel étant qu'ils fassent confiance. Ainsi, en tout cas, ont raisonné, pendant un temps, les technocrates qui, imbus de la justesse de leurs idées, entendent faire le bien du peuple le plus vite possible, en discutant le moins possible avec lui. Car la discussion, aussi bien dans l'esprit du général que dans l'esprit des technocrates, paraît incompatible avec la notion qu'ils se font de l'efficacité. Tocqueville disait naguère, parlant de Louis-Philippe et de la bourgeoisie de son temps, qu'ils avaient marié leurs vices en famille. Je reprendrais volontiers le mot en ce qui concerne de Gaulle et les technocrates. C'est vrai que dans une certaine mesure, leur tendance d'esprit a été identique et qu'elle a abouti à chloroformer l'opinion publique pour mieux exercer sur elle les opérations nécessaires à sa régénération. On y a réussi d'autant mieux, je dois le dire, que l'opinion était lasse et prête à se laisser chloroformer, mais c'est là un autre aspect du problème que nous pourrions peut-être aborder ensuite.

M.-R. SIMONNET. - On a cité tout à l'heure le discours de Strasbourg, je voudrais de mon côté citer comme exemple une phrase du discours d'Aix-en-Provence qui me paraît fort peu démocratique : « Voilà vingt et un ans que j'ai la charge d'assumer l'intérêt de la France. » Il est certain que lorsque le général de

Gaulle a rempli, en juin 1940, une mission de salut public, il incarnait la volonté nationale ; quand en 1945 il a été élu président du gouvernement provisoire par la Constituante, il avait alors la charge d'assumer l'intérêt de la France. Quand, en 1946, l'Assemblée nationale lui a confié la présidence du Conseil, il avait aussi la charge d'assumer l'intérêt de la France. Et enfin, quand en décembre 1958 le collège présidentiel l'a élu président de la République, il lui a par là même confié pour sept ans la charge de l'intérêt de la France. Mais entre ces dates, c'est-à-dire entre 1946 et 1958 personne n'a confié au général de Gaulle la charge d'assumer l'intérêt de la France. Je rappellerai même qu'il y a eu des élections et que le général de Gaulle a été le chef d'un parti et que ce parti n'a pas eu la majorité des suffrages. On ne peut pas dire que les Français ont voulu porter le général de Gaulle au pouvoir à ce moment-là. On peut même dire, que de ces élections sont sorties une Assemblée et un Conseil de la République qui ont confié à deux présidents de la République successifs et à plusieurs présidents du Conseil, la charge d'assumer l'intérêt de la France. Sur la technocratie, je crois qu'il y a là un danger réel, car l'administration française est bien adaptée à sa tâche, qui est d'administrer. On se rend très bien compte, lorsque l'on va à l'étranger, que beaucoup de nations nous envient notre administration. Mais une chose est d'administrer, c'est-à-dire d'appliquer des décisions, de les appliquer intelligemment, avec une certaine liberté et autre chose est de gouverner, c'est-à-dire de prendre les décisions. Quand on prend les décisions avec simplement les données, qui sont celles de l'administration, données techniques, données juridiques, on ne tient pas assez compte des données psychologiques que seuls, à mon avis, les hommes politiques peuvent connaître suffisamment. Si bien que dans la façon dont la France est actuellement gouvernée, on sent une certaine raideur, un certain manque de psychologie qui sont dus, je crois, autant à la part que prend l'administration dans les décisions, qu'aux qualités ou aux défauts de tel ou tel ministre. Le résultat c'est que les Français ne se sentent pas compris, entendus, représentés, et cette impression est assez juste dans la mesure où le régime démocratique, et spécialement le régime représentatif, a institué des gens, des assemblées, spécialement faits pour être les liens entre le peuple et le pouvoir. La fonction publique, l'administration ne préparent pas à être lien ou relais, entre le peuple et le pouvoir, elles ne préparent pas des hommes qui sont chargés de dire au pouvoir ce que pense le peuple et, en retour, de dire au peuple ce que fait le pouvoir. Je crois que là est un des maux profonds dont souffre notre démocratie.

A. CHANDERNAGOR. - C'est vrai.

J. MARETTE. - Je crois comme Simonnet et Chandernagor, que la technocratie constitue un danger pour

la démocratie. Mais je dirais que cette technocratie n'a pas été introduite en France comme ils semblent le prétendre, par la V^e République ; la technocratie était beaucoup plus puissante du temps de la IV^e République que sous la V^e, pour une raison très simple, c'est que comme les gouvernements tombaient tous les six mois, c'est en fait les directeurs des ministères, les fonctionnaires, qui eux restaient toujours les éléments permanents, qui dictaient les choix aux ministres. Bien que ces ministres aient été des ministres politiques, comme ils ne restaient que très peu de temps au pouvoir, ils n'avaient pratiquement pas la possibilité d'exercer des choix politiques.

A. CHANDERNAGOR. - Si vous le permettez, je voudrais faire observer qu'à l'époque, ces directeurs étaient tout de même coiffés par des ministres politiques. Actuellement vous avez purement et simplement transformé les directeurs en ministres, qui ne sont plus coiffés par personne, sinon par le général lui-même.

J. MARETTE. - Il y a un élément qui n'est pas négligeable de votre critique et que, pour ma part, j'approuve ; je crois que le général de Gaulle a voulu faire en 1958 un gouvernement de transition. Les défauts de la IV^e République, la politisation excessive qui aboutissait en fait à la chute des gouvernements, avaient introduit un élément de grand trouble dans le pays, il a fallu réagir violemment contre cet état de choses et nous avons peut-être été trop loin. Je crois que l'on en reviendra certainement de plus en plus, et les récents remaniements ministériels l'ont prouvé, à des ministres politiques. Cela dit, je reprends toujours le même propos. La technocratie n'est pas une invention de la V^e République. La preuve : c'est que les directeurs des ministères et ces grands technocrates que l'on trouve actuellement dans les cabinets ministériels du gouvernement de Michel Debré sont souvent les mêmes qui conseillaient les gouvernements précédents. Les ministres de la V^e restant plus longtemps titulaires de leur charge peuvent infléchir davantage l'action de leur ministère que ne le pouvaient des ministres temporaires et de la IV^e République.

A. CHANDERNAGOR. - Ils sont confinés, ces ministres, chacun dans leur ministère. Il n'y a plus de collégialité gouvernementale, et c'est extrêmement grave, car la technocratie s'en donne, dans chaque ministère, à cœur joie.

M.-R. SIMONNET. - Puisque c'est moi qui de nous trois ai le mieux connu la IV^e et qui l'ai le plus pratiquée, je voudrais dire que s'il est exact que la IV^e République a eu un défaut essentiel qui était l'instabilité des gouvernements, cela était compensé par la stabilité des ministres. C'est-à-dire que pratiquement la IV^e République n'a eu que trois ministres des Affaires étrangères.

J. MARETTE. - C'est vrai pour les affaires étrangères, c'est beaucoup moins vrai pour les autres ministères.

M.-R. SIMONNET. - Dans beaucoup d'autres ministères vous trouviez souvent le même homme qui survivait aux différentes crises ministérielles. Ce fait est tellement important sous la IV^e République qu'un secrétaire général de ministère, qui fut aussi ambassadeur, a écrit un livre protestant contre l'omnipotence du cabinet du ministre et soutenant que le ministre devrait écouter les membres de l'administration qui sont là depuis longtemps et qui connaissent bien les questions, au lieu d'écouter les membres de son cabinet et d'imposer ses vues personnelles. J'ajoute que même dans la mesure où des directeurs permanents essayaient de faire passer une décision par un ministre transitoire, le ministre était obligé d'en rendre compte, d'abord au gouvernement, ensuite au parlement, et que, ne serait-ce que la crainte salutaire de faire des gaffes et d'aller à l'encontre de la psychologie du pays, empêchait souvent ces ministres, même s'ils n'étaient là que pour six mois, de valider les propositions de leur administration. Ce frein n'existe plus et on peut dire que les directeurs de ministères ont pu faire passer tout ce qu'ils avaient sous le coude depuis longtemps. Et cela n'a pas été dans tous les cas très heureux. Si je critique ainsi le fonctionnement du régime, cela ne signifie pas que je sois un nostalgique de la IV^e et de ses crises ministérielles.

Le Général, le Gouvernement, le Parlement

J. MARETTE. - Ce frein existe, car un certain nombre de ministres du gouvernement se plaignent que, parce qu'ils ne sont pas membres de l'U.N.R., le Premier ministre se mêle de tous leurs dossiers et veut rendre des arbitrages sur toutes les questions de leur ressort ; et, enfin, nous avons eu des exemples récents dans lesquels l'action du parlement a empêché des projets qui avaient été préparés par l'administration, d'être finalement mis en application. Mais je voudrais répondre maintenant au premier point que j'avais réservé des interventions de Chandernagor et de Simonnet en ce qui concerne le caractère au fond antidémocratique du chef de l'Etat. Le général de Gaulle a donné une preuve de son esprit démocratique d'abord en 1946, quand voyant qu'il n'était pas suivi par la majorité de l'Assemblée de l'époque et par les partis qui constituaient l'ossature de cette majorité, il s'est retiré. A l'heure actuelle, lorsqu'il dit dans les discours de Strasbourg : « J'ai arrêté, le gouvernement a adopté, le parlement a approuvé et le peuple a ratifié », je considère cela comme parfaitement démocratique, car à tout moment le parlement peut refuser la confiance au gouvernement, à ce moment-là le gouvernement sera renversé.

A. CHANDERNAGOR. - Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation, dit l'article 20 de la Constitution, en tant qu'organisme collégial, ce qu'il ne fait plus depuis trois ans. Le gouvernement doit être distinct du général de Gaulle.

M.-R. Simonnet

J. MARETTE. - Le gouvernement déterminé et conduit la politique de la nation en accord avec le général de Gaulle. Renverser le gouvernement, à ce moment-là le général de Gaulle dissoudra l'Assemblée.

A. CHANDERNAGOR. - Je suis d'accord pour renverser le gouvernement.

J. MARETTE. - Les électeurs seront juges et on mettra la masse de la population devant ses responsabilités. Au fond le problème est d'une simplicité biblique. Il s'agit de savoir si les électeurs français sont contents ou mécontents de la façon dont le général de Gaulle dirige le pays. Je suis persuadé, pour ma part, que les électeurs en sont satisfaits.

A. CHANDERNAGOR. - Sur certains points, mais pas sur d'autres !

J. MARETTE. - Le gouvernement de la France constitue un tout. On ne peut pas renverser le président de la République sur un problème et lui apporter son soutien sur un autre. Si la nation a fait appel au général de Gaulle, c'est, précisément, parce que la démocratie française était menacée de mort ; nous sommes dans une période de transition, le gouvernement essaie de sortir la France de ce mauvais pas. Je crois que le problème se posera de façon véritable lorsque la guerre d'Algérie sera terminée. Tant qu'elle n'est pas terminée, on discute à côté du problème ; il s'agit de savoir si on fait confiance au général de Gaulle pour l'ensemble d'une politique dont certains aspects déplaisent inévitablement à quelques-uns, ou si on estime que l'on doit changer de cheval. Je suis convaincu que si le général de Gaulle était désavoué par la masse des électeurs français à la suite d'un référendum ou de la chute du gouvernement suivie d'élections marquées par la victoire de l'opposition, il en tirerait en bon démocrate les conclusions et se retirerait à Colombey. Mais cela, je crois que ni les partis politiques conscients de leur responsabilité, ni les Français, ne le désirent.

M.-R. SIMONNET. - Ce processus est peut-être en effet conforme à la démocratie en régime présidentiel mais ce que nous pouvons dire, c'est que ce n'est pas conforme

à la Constitution votée. Ce qui m'inquiète, ce n'est pas ce qui se passe actuellement, car il faut évidemment admettre des comportements exceptionnels en période exceptionnelle, c'est le futur. Comment peut-on croire que de façon durable, un homme pourra dire à toute la nation : « J'ai décidé », alors que la Constitution ne le lui permet pas ? Le comportement actuel du général de Gaulle est une cause de précarité très grande dans nos institutions, et je le regrette, car je suis persuadé qu'on pouvait les faire fonctionner convenablement. Elles auraient été durables si elles avaient donné naissance, non pas à un Etat qui est entièrement contenu dans la personne d'un chef d'Etat, mais au contraire dans un Etat qui aurait eu des pouvoirs équilibrés, qui aurait eu un vrai président de la République, certes, mais aussi un vrai gouvernement et un vrai parlement. Le plus grand service que le général de Gaulle puisse rendre à la démocratie, qui lui doit déjà tant, c'est de la faire vivre de façon telle, qu'elle lui survive quoi qu'il arrive.

J. MARETTE. - Si le général de Gaulle a voulu la Constitution telle qu'elle est aujourd'hui et s'il ne l'applique pas exactement suivant sa lettre, c'est parce qu'il tient compte du caractère exceptionnel de la situation présente due à la guerre d'Algérie qui impose une direction semi-autoritaire de l'Etat. Les institutions retrouveront, la guerre terminée, leur fonctionnement normal et on n'aura pas besoin de changer la Constitution, alors qu'on aurait été obligé de le faire si on avait adopté une constitution beaucoup plus autoritaire ou présidentielle.

Comment rénover la démocratie ?

A. CHANDERNAGOR. - Comment rénover et renforcer la démocratie ? Je crois, messieurs, que vous avez déjà abordé le problème en disant que la première condition c'était un retour à un fonctionnement normal de nos institutions. Je partage entièrement votre sentiment à cet égard, mais il est d'autres moyens de rénover et de renforcer la démocratie, en recourant aux groupes organisés, c'est-à-dire les partis et les syndicats. Qu'ils aient les uns et les autres un énorme effort à faire ce n'est pas douteux. Les syndicats abdiquent très volontiers leurs responsabilités politiques, en se réfugiant derrière la Charte d'Amiens. Je vais parler là en mon nom personnel, je trouve que la Charte d'Amiens est terriblement dépassée ; les problèmes économiques et les problèmes sociaux relèvent d'options politiques fondamentales, c'est le devoir des syndicats libres de préparer ces options et d'adhérer à ces options.

M.-R. SIMONNET. - Si théoriquement la C.F.T.C. et F.O. restent fidèles à la Charte d'Amiens, il faut bien considérer que depuis trois ans leur comportement est heureusement différent. D'abord parce qu'elles ont donné

la priorité à l'Algérie sur les revendications sociales et que par conséquent elles ont admis que leur rôle syndical passait après le maintien même d'un régime où la liberté syndicale était garantie. Ensuite, chaque fois qu'il y a eu en Algérie une tentative de subversion, on a vu aussi bien les syndicats ouvriers que les syndicats agricoles cesser les manifestations à but purement social afin de laisser les pouvoirs publics venir à bout de la subversion. On peut donc dire que la Charte d'Amiens n'est plus le dogme qu'elle a été autrefois.

A. CHANDERNAGOR. - C'est très vrai, mais elle reste un peu un mythe qu'il faudra sans doute dépasser. Je suis convaincu de la nécessité pour les partis politiques et aussi pour les syndicats de vastes regroupements ; on n'arrivera pas à refaire la démocratie autour de groupuscules qui ont du reste très largement participé à la défaire.

M.-R. SIMONNET. - Je me permettrai d'ajouter, moi qui ai été « un homme de la IV^e » : à condition que ces regroupements n'apparaissent pas comme une résurrection des hommes ou des organisations de la IV^e, mais comme quelque chose de neuf tourné vers l'avenir. Et ces regroupements à réaliser doivent favoriser la promotion d'élites nouvelles prises aussi bien dans des syndicats agricoles et ouvriers que dans les formations politiques. De tels regroupements dépendent aussi de notre aptitude à faire table rase des habitudes de pensée, des rivalités traditionnelles et des cloisonnements artificiels.

J. MARETTE. - Je suis parfaitement d'accord avec mes deux collègues. Je ne trahis aucun secret en disant qu'en 1945, lorsque le Général de Gaulle était chef du gouvernement provisoire, il avait donné à ses fidèles de Londres le conseil d'adhérer au parti politique de leur choix et qu'il les avait vivement encouragés dans la voie de larges regroupements politiques. On avait parlé à l'époque d'un regroupement travailliste, on avait parlé d'un regroupement libéral, malheureusement ces regroupements n'ont pas pu se faire et cela tient en grande partie aux tendances propres des Français qui sont extrêmement individualistes et aussi aux réticences des partis classiques.

Les partis politiques en France, sauf le M.R.P. et l'U.N.R., qui ont des caractères nouveaux et qui sont nés avec la IV^e et la V^e République, datent en fait de la création de la III^e République et ont été basés sur des options qui étaient celles de la société bourgeoise française à la fin du XIX^e siècle. Les partis ont des programmes, des objectifs, des doctrines, une phraséologie même qui ne correspondent absolument plus aux nécessités et aux structures de la France de la deuxième moitié du XX^e siècle. Il y a une remise en question à faire en ce domaine.

M.-R. SIMONNET. - La démocratie forme un tout, il y a un esprit démocratique, et celui qui participe à cet esprit démocratique doit essayer de l'appliquer partout. Nous essayons de faire, par exemple, au-dessus des Etats, une Europe démocratique qui ne soit pas une Europe des technocrates ou seulement l'Europe des gouvernements, mais il en est de même aux échelons au-dessous de l'Etat ; il est indispensable, pour que la démocratie soit vivante dans la nation, que les communes soient gérées démocratiquement et les départements aussi. Il y a là une véritable école du citoyen : la démocratie locale est un bon moyen pour des citoyens de s'initier aux responsabilités politiques de gestion du bien public. En France, alors que la plupart des communes sont administrées assez démocratiquement, par contre il reste un énorme effort à faire sur le plan des départements, qui trop souvent sont gérés par les représentants du pouvoir central.

J. MARETTE. - Mais, si les départements sont gérés beaucoup moins démocratiquement que les communes, il y a une autre raison à cela : c'est que le découpage cantonal sur la base duquel est élue l'assemblée départementale date de la fin du siècle dernier et ne correspond absolument pas à l'équilibre démographique du département ni au développement industriel de la France.

A. CHANDERNAGOR. - Je serais assez tenté de penser que les problèmes économiques de plus en plus se posent à l'échelon de la région et qu'on devrait donc s'orienter vers la création d'une assemblée pour les traiter.

J. MARETTE. - Attention au fédéralisme !

A. CHANDERNAGOR. - Il ne faut pas tomber dans le fédéralisme, et c'est pour cela que j'ai parlé d'une assemblée économique et que je laisse dans mon esprit subsister le conseil général dans le département. Il faut éviter que la France, lorsqu'elle sera repliée sur son « pré carré », ne se trouve devant cette alternative cruelle : périr d'une congestion parisienne ou être déchirée par un fédéralisme trop large. Le général de Gaulle a parlé de l'ardente obligation du Plan ; je ne sais pas s'il y aura une « ardente obligation », mais ce que je voudrais, c'est que cette planification soit aussi démocratique qu'il est possible. Autrement dit, qu'on cesse de voir dans chaque citoyen un sujet, mais qu'on essaie d'obtenir son adhésion enthousiaste à l'œuvre du Plan, qu'un dialogue s'établisse au stade de l'élaboration du Plan et ensuite peut-être même un dialogue au stade de l'exécution. Il y a une grande chance de restaurer la démocratie à travers le Plan, encore faut-il que ce Plan dispose pour son exécution de moyens suffisants, sinon ce ne serait pour les démocrates qu'une déception de plus.

M.-R. SIMONNET. - Une dernière condition pour l'établissement en France d'une véritable démocratie tient

aux citoyens eux-mêmes. Car, pour qu'il y ait démocratie vivante, il ne suffit pas que le peuple puisse participer à la direction de la cité. Il faut en plus qu'il le veuille et qu'il le fasse.

L'absence de démocratie la plus grave, c'est l'absence de démocratie dans la conscience des citoyens.

Il n'y a pas de démocratie vivante s'il n'y a pas, je le répète, un esprit démocratique qui anime chaque citoyen.

Le devoir des démocrates est de développer cet esprit, cette flamme démocratique, en eux et autour d'eux, et d'abord chez les plus jeunes. Une démocratie qui, par exemple, ne prend pas au sérieux l'éducation civique des enfants se prépare des lendemains tragiques.

La démocratie est un pari sur l'homme.

A tout homme, la démocratie requiert de ne pas s'occuper seulement de son salaire ou de ses loisirs, de son confort et de ses vacances mais de s'intéresser aussi à ce qui est commun aux hommes d'une même commune, d'un même département, d'une même patrie. La démocratie demande à l'homme de se dépasser.

H. BOURBON. - Mais pour que le Français manifeste son attachement à l'idée démocratique et sa volonté de participation aux affaires publiques, ne faut-il pas que les hommes politiques, les élus, les responsables de partis et de syndicats, tous ceux dont le rôle est d'être des intermédiaires entre le pouvoir et le peuple, adoptent un style d'action dynamique, un langage clair, un comportement efficace et logique au service d'une pensée cohérente et constructive.

Dans l'épreuve, les démocrates français redécouvrent lentement la démocratie ; il leur reste à créer les conditions de son renouveau afin que, revitalisée intellectuellement et moralement elle puisse redevenir ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : une force qui polarise les jeunes énergies et qui correspond aux exigences d'un monde en pleine transformation.

La partie est difficile, mais, parce que la démocratie est, selon la définition de Georges Burdeau, « le seul régime à proposer pour assise à l'ordre politique la dignité de l'homme libre », l'enjeu vaut l'effort.

DÉPOLITISATION ET SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES

par Jean-Marie DOMENACH

LE nouveau régime qui s'est installé en France en juin 1958 ne s'est pas présenté comme une réaction contre une politique, mais comme une réaction globale contre la politique. Dans sa déclaration inaugurale, le premier ministre, M. Michel Debré, a dit : « La dépolitisation de l'essentiel national est un problème majeur. » Plusieurs techniciens ont été appelés au gouvernement ; les droits du Parlement ont été fortement limités. Dans tous ses discours, le Président de la République, le général de Gaulle, insiste sur la fonction d'*arbitrage* qui lui a été confiée : arbitrage entre des intérêts divers, dont il doit dégager le bien commun national. Récemment, comme le dirigeant de l'Union des Etudiants protestait contre l'insuffisance des crédits accordés à l'Université, le général de Gaulle lui répondit assez brutalement qu'il était seul en France à pouvoir parler au nom de l'intérêt national. Ainsi se dessine la figure d'un Etat où chaque groupe social ou professionnel se limite à la défense de ses intérêts particuliers et à l'expression de ses opinions particulières, tandis qu'un chef, conseillé par des techniciens, détermine souverainement l'intérêt général.

Cette orientation est-elle une originalité française ?

La dépolitisation est un phénomène qui existe à l'Est comme à l'Ouest

Il ne semble pas, à voir l'évolution du monde. Ce sont plutôt les Français qui rejoignent une attitude assez générale en Occident lorsqu'ils cessent de vivre la politique sur le mode passionnel et tragique auquel ils étaient habitués. Depuis longtemps, aux Etats-Unis, la politique est devenue l'affaire de « machines » spécialisées qui, par des techniques d'administration et de publicité, en font une entreprise d'un type habituel dans l'industrie. Des années de luttes acharnées avaient fait de la politique le lieu d'un destin total, où des masses tentaient d'arracher leur libération, tandis que d'autres défendaient leur situation acquise et leurs conceptions religieuses. Mais de nos jours en Occident, à l'exception de quelques minorités, le peuple ne place plus son espoir dans un bouleversement politique. La politique est passée aux mains des spécialistes : techniciens d'opinion, administrateurs de parti.

Chose curieuse : l'extinction de la politique est bien plus avancée à l'Est. Certes, il s'agit de régimes autoritaires, qui déposent le citoyen de sa responsabilité dans les affaires publiques. Mais il est significatif d'observer à quel point — à la différence des régimes totalitaires fascistes — la direction des Etats communistes se dépolitise. « La politique, disait Lénine, c'est de l'économie condensée. » L'économie a maintenant ouvertement remplacé la politique. Cette évolution, les Yougoslaves n'ont pas craint de la pousser à son extrémité : selon eux, « la politique n'est que l'expression de rapports de classes » (1) ; par conséquent, dans un Etat sans classes, la politique disparaît, découvrant les problèmes réels : ceux de la gestion concrète, de l'administration, de la production. La notion même de *parti politique* a été éliminée par les autorités yougoslaves, qui ont transformé le Parti communiste en une « Ligue » qui, officiellement, joue un rôle d'entraînement et d'éducation civique. Ainsi la discussion politique est-elle supprimée au profit d'une « démocratie directe », qui soulève des problèmes de détail, mais jamais d'option fondamentale.

Cette évolution du pouvoir correspond à une attitude très largement répandue. Qu'ils vivent en régime capitaliste ou communiste, les jeunes se soucient peu de politique : leur idéal, leur intérêt sont ailleurs. J'ai pu le constater en Pologne ou en Yougoslavie : la jeunesse aime les mêmes objets, la même musique, les mêmes mythes qu'en Occident. Les réalisations techniques lui paraissent infiniment plus intéressantes que les luttes politiques. A Varsovie même, la proportion des étudiants marxistes est très inférieure à ce qu'elle est à Paris (2).

Au début du XIX^e siècle, Napoléon avait dit que la tragédie moderne, c'était la politique. La chose est restée vraie en Europe jusqu'au milieu du XX^e siècle. Nous sommes en-

(1) Jovan Djordjevic : La Yougoslavie, démocratie socialiste (P.U.F., Paris, 1959).

(2) Enquête faite par Stefan Nowak et Anna Pawelczska auprès de 725 étudiants de l'Université de Varsovie en 1958 : à la question es-tu marxiste ? les réponses furent : décidément oui : 1,8 % ; plutôt oui : 11,4 % ; sans opinion : 17,2 % ; plutôt non : 33,7 % ; décidément non : 34,1 %. (Plusieurs fragments de cette enquête ont été publiés par la revue « Esprit », dans son numéro de novembre 1958.)

trés maintenant dans une ère nouvelle : c'est en dehors de la politique que semble s'affirmer la grandeur de l'homme, son pouvoir de créer et de conquérir, son instinct de puissance. Une exception cependant : la politique continue de vivre intensément dans les pays sous-développés ; là, on se passionne pour les querelles de partis, on se bat lors des réunions électorales, « on discute politique » sur les places et dans les cafés. Cette exception est une indication : les formes passionnelles de la politique, telles que nous les avons connus, semblent liées à une société qui n'a pas encore atteint le stade où se trouvent les Etats-Unis et dont approchent l'Angleterre, l'Allemagne et la France.

Qu'est-ce que la politique ?

Pour mieux mesurer ce phénomène de dépolitisation, il est bon de se rappeler que ce que nous entendons traditionnellement par « politique » est assez récent. Dans les temps anciens, la politique était l'art d'arranger les affaires de la cité, une « technique », disaient les Grecs. La Renaissance en fit le privilège des princes. C'est seulement à la fin du XVIII^e siècle que naissent les grandes idéologies qui lient à l'aventure politique le destin total de l'humanité. Le « sacré » religieux se laïcoise : le salut n'est plus cherché au ciel, mais sur la terre. La politique cesse d'être une technique municipale, une méthode de gestion civique, elle devient un instrument de libération. Pour les révolutionnaires français, la politique c'est l'homme reprenant à Dieu la maîtrise de son destin et organisant son bonheur sur la terre. D'où un immense transfert d'espérance et d'énergie, et l'apparition de ce qu'Albert Camus a nommé des « religions horizontales ». Avec Hegel et ses deux descendances — le marxisme et les fascismes — la politique devient un *ersatz* de la foi religieuse ; elle requiert l'engagement et le sacrifice pour une fin utopique, qui est précisément l'abolition de toute discorde politique dans une société heureuse et fraternelle.

Mais ce que Nietzsche avait prophétisé, nous l'avons vécu : l'idéologie totalitaire mène au « nihilisme ». Lorsqu'un doute apparaît chez celui qui croyait que tout a un sens, alors c'est l'ensemble qui s'effondre, et plus rien n'a de sens. L'idéologie nationaliste, puis l'idéologie marxiste ont successivement subi cette terrible épreuve : l'effondrement du nazisme a révélé à des millions d'hommes l'horreur qui se cachait derrière l'exaltation d'un peuple mobilisé ; le « rapport Khrouchtchév » puis la révolte de Budapest ont plongé dans un semblable désespoir des millions de révolutionnaires en Europe. Nous vivons l'agonie des philosophies de l'histoire. Le dogme marxiste n'est plus que rarement un objet de foi ; cependant, il a modelé les esprits et transformé le climat social de telle sorte que sa désintégration se produit lentement, et laisse aux dirigeants le temps de faire naître un vocabulaire et des idéologies de remplacement. Parallèlement à cet affaiblissement de l'idéologie, le progrès technique créait un monde de plus en plus résistant, de plus en plus opaque à la politique. Rédiger une Constitution et espérer que la face du monde en sera changée, c'était une atti-

tude possible, il y a cent ans. De nos jours, la transformation de la condition humaine passe par des déterminismes lourds et lents : on ne modifie pas une économie aussi rapidement que des institutions ; nourrir des millions d'hommes, édifier une industrie, planifier la consommation, ce sont là des problèmes énormes et complexes ; les hommes en sentent l'urgence, la difficulté, mais ils sont écrasés par leur ampleur et renoncent vite à les dominer, laissant ce soin à des spécialistes. Nos contemporains découvrent, derrière la différence apparente des systèmes politiques, l'identité profonde de leurs conditions. La forme du régime détermine de moins en moins la réalité de la vie. Pour un ouvrier de l'usine Renault, de l'usine Skoda ou de l'usine Ford, le travail se présente à peu près de la même manière ; sa situation concrète est identique par rapport aux objets qu'il produit, aux ordres qu'il reçoit, aux machines qu'il manipule.

La standardisation de l'homme dans une société technique

L'avance prise par les Etats-Unis ne doit pas nous cacher ce phénomène mondial : le travail industriel crée une société technique qui englobe l'homme, le détermine de plus en plus, même lorsqu'elle paraît le libérer. Les sociologues américains ont parfaitement décrit le milieu homogène et conformiste qui se développe aux Etats-Unis. Il est inutile d'y insister, sinon pour noter les conséquences de cette évolution sur la participation politique. L'attitude politique active traduisait la foi dans une société cohérente, que l'homme pouvait arracher aux fatalités et modeler à sa guise. Les grandes aventures politiques furent des solidarités voulues : dans la lutte se formaient des solidarités exaltantes qui étaient comme l'ébauche, l'anticipation de la société, pour laquelle on était prêt à mourir ; le croyant politique — semblable au mystique religieux — vivait déjà le début de son paradis. La mentalité européenne, mais aussi notre récente histoire, ont été modelées par cette présence fervente de l'utopie. Qu'on songe à l'épopée révolutionnaire que Malraux a décrite dans ses romans. J'appartiens à une génération qui a connu dans la Résistance au nazisme les derniers reflets de cet idéalisme fraternel. Mais l'homme nouveau, tel que le façonne le travail industriel, est pris dans une mécanique si bien agencée, dans une société si dense, si « visqueuse », que le projet révolutionnaire, l'espérance politique, lui apparaissent comme une douce folie. Face à des réalités trop pesantes, il renonce à les dominer ; il s'y plie, autant qu'il peut, ou les fait. La société, il ne la conteste plus, il ne la rejette plus, il la subit ; bien plus, il se l'incorpore.

William H. Whyte Jr a fait une pénétrante analyse de cette introjection de l'organisation technique dans les consciences individuelles (1). Même lorsqu'il croit échapper aux contraintes sociales, l'homme moderne en est prisonnier : son loisir est aussi conditionné que son travail par les impératifs de la consommation de masse. Il se développe ainsi une espèce d'*intoxication sociale* dont les deux consé-

(1) *The Organization Man* (Simon and Schuster, New York, 1956).

quences antagonistes ont été maintes fois exposées : saturation et nausée, adhésion et évasion. Aussi bien au niveau du groupe que de l'individu, le désir d'agir sur la direction de la société disparaît au profit d'une attitude faite de conformisme subi et de révolte clandestine. Ce qui est opposé à l'ordre établi, à l'oppression sociale, ce n'est plus le projet d'une autre société, d'un ordre plus juste, c'est la protestation individuelle, sous toutes ses formes, les plus basses comme les plus hautes. De l'Est nous est venu le *Docteur Jivago* : ce héros de Pasternak, l'antithèse vivante des héros de Malraux, est une conscience qui passe à travers la révolution en affirmant que la beauté de la nature et la vérité de l'amour dépassent infiniment les grandes causes sociales. A l'Ouest, on n'en finirait pas de décrire toutes les formes de substitution à la participation politique : l'hypertrophie du spectacle sportif, la multiplication de groupes clandestins, en particulier chez les jeunes, et surtout l'exaltation de la sexualité. L'érotisme est en relation inversement proportionnelle avec l'intérêt politique : c'est la revanche exaspérée de l'individu inaliénable, de l'intime, sur une société écrasante ; c'est la compensation frénétique à la perte du sens d'un destin collectif.

La standardisation de l'homme, avec sa conséquence, la révolte anarchique, est directement liée à la dépolitisation. Chacun devient une fonction d'un organisme collectif dont le sens et la direction lui échappent. Dans une première phase, le progrès technique, avait apporté la division du travail et l'opposition des classes : c'est de cette situation que la politique moderne tirait son potentiel sentimental, sa revendication totalitaire ; il s'agissait, en effet, sous la forme marxiste, comme sous la forme nationaliste, de répondre à la division sociale, à l'exclusion du prolétariat, par une totalité englobante, par un projet social où l'homme puisse redevenir l'égal et le frère de ceux dont il était séparé. Mais, dans une seconde phase, le travail industriel, la consommation de masse amalgament la société de telle manière que l'homme, éloigné de son œuvre toujours plus complexe et toujours plus vaste, s'y reconnaît de moins en moins et finit par renoncer à la maîtriser. Plus il est obligé de se conformer aux exigences de la production sociale, d'y sacrifier ses forces, son temps, sa vocation personnelle, plus il met en question la valeur et le sens de cet effort gigantesque. Les sociologues constatent que les progrès du niveau de vie s'accompagnent d'une insatisfaction croissante non plus au niveau du groupe, mais au niveau de l'individu et souvent au plus profond de son inconscient. Un philosophe français, Eric Weil, en a donné la raison : « La modernité de notre société, objectivement, lutte progressivement avec la nature extérieure, s'exprime sur le plan de la subjectivité comme déchirure de l'individu entre ce qu'il est pour soi et ce qu'il fait et possède, entre ce qu'il considère comme sa valeur et ce qu'il doit présenter comme valeur aux autres, à la société (1). »

Cette réflexion rejoint la constatation du sociologue Whyte lorsqu'il déplore « la coupure entre l'individu tel qu'il est et le rôle qu'il est appelé à jouer dans la société ».

C'est par cette déchirure que fuit la conscience politique, laquelle est justement le souci de ne pas séparer la libération individuelle d'une meilleure organisation collective. La contra-

diction entre la conscience privée et la conscience sociale est devenue si profonde que l'idée même d'une action politique est compromise. L'homme cherche une issue dans une révolte individuelle qui n'est plus liée à un mouvement social ; ou bien il accepte sa défaite et se résigne à devenir parmi les autres l'esclave de la tyrannie de tous sur tous ; il substitue à l'intégration historique, laquelle exige la connaissance d'une situation et la volonté de la transformer, une intégration sociale qui est une fuite dans les satisfactions du présent, un renoncement à toute volonté collective de transformer l'avenir. La politique suppose un sens qui lie, en un projet commun des intérêts et des volontés particulières ; sans doute, comme nous l'avons vu, l'idéologie politique du XIX^e siècle a-t-elle abusé du sens, pour devenir totalitaire et fanatique. Mais, de nos jours, la perte du sens — du sens de la production, du sens du devenir historique et tout simplement du sens de la vie — fait le malheur de sociétés qui croyaient s'être débarrassées du tragique.

Le retard de la politique sur la technique : contradiction des sociétés contemporaines

Nous touchons ici la contradiction majeure des sociétés contemporaines : au moment où la technique leur offre un pouvoir démiurgique, elles n'aperçoivent plus le moyen de la dominer, de la faire servir à une construction rationnelle, universelle, à une œuvre de paix et de culture. Il est frappant de constater combien la politique retarde sur le développement technique. La dialectique politique reste, en gros, ce qu'elle était dans l'œuvre de Platon, et notre siècle a vu ressurgir la figure la plus classique du tyran au sein d'un régime qui croyait avoir éliminé toutes les causes économiques et sociales de l'oppression de l'homme sur l'homme. L'opinion publique, au sein d'un monde en continu changement, se désolait d'une politique immobile et ratiocinante. Alors que les *mass media* assurent une consommation instantanée d'un bout à l'autre de la terre, il faut des années de négociations pour régler le moindre incident international ; alors que l'homme atteint la lune, les grandes puissances continuent de discuter du statut de Berlin comme à l'époque du Congrès de Vienne. La mesquinerie et la stérilité de la politique justifient dans une certaine mesure le discrédit où elle est tombée. Certes, on a plus ou moins conscience que le destin du monde reste suspendu aux décisions politiques, mais d'une manière si absurde que l'intelligence, là aussi, se détourne de ce jeu abstrait et lointain. De fait, jamais la politique n'avait eu tant de responsabilité : l'homme est capable maintenant d'anéantir l'humanité et il a devant lui la tâche immense de nourrir et d'équiper les régions sous-développées. Mais la politique n'a pas de langage pour traduire tout cela en termes de volonté et d'unité. Alors que la technique unifie les modes de vie et les mentalités, la politique reste au stade d'un particularisme aveugle. La rivalité des intérêts, l'obstination des privilèges suscitent des conflits aussi sanglants et insolubles que dans les siècles passés.

(1) *Philosophie politique* (Vrin, Paris, 1957).

Ainsi, la France entre dans l'ère atomique en faisant, depuis sept ans, la guerre en Algérie.

La mondialisation des problèmes essentiels ôte à la politique classique beaucoup de son intérêt. La politique moderne est née avec l'État ; c'est essentiellement une manière de traiter les affaires nationales. Or la politique est restée nationale alors que les grands problèmes économiques débordent les frontières et que commencent de se poser des problèmes mondiaux, comme celui du désarmement atomique et de l'aide aux pays sous-développés. Le citoyen, s'il a encore du poids dans les affaires de sa commune, sent bien qu'il n'en a presque plus dans la conduite de l'État. Les déterminations extérieures sont trop lourdes. Ainsi, les gaullistes, qui étaient des adversaires de l'union européenne, ont-ils été contraints par la force des choses à reprendre la politique de leurs prédécesseurs et à instaurer le Marché commun en Europe. Le contraste entre l'internationalisation des questions vitales et la politique restée nationale est certainement une cause de dépolitisation ambiante.

Peut-on supprimer la politique ?

Peut-on supprimer la politique ? Peut-on la remplacer par une technique administrative, au service d'une science élaborée ? Bien des philosophes du XIX^e siècle l'ont pensé. Il est même frappant de constater que tous les théoriciens socialistes, de Saint-Simon à Marx, en passant par Proudhon, furent d'accord sur ce point : la suppression de la politique, le remplacement « du gouvernement des hommes par l'administration des choses ». Pour eux, la politique était le résultat d'une méconnaissance et le masque d'une exploitation ; elle devait céder la place à une gestion libre et consciente des ressources économiques. Le philosophe et mathématicien français Cournot a même vu dans la politique un résidu passionnel de l'ignorance et il a prophétisé le moment où le « mécanique » rationnel se substituerait au « vital » passionnel ; alors, la société serait constituée d'un ensemble de mécanismes immuables qu'il suffirait de connaître pour maîtriser. Notre époque semble lui donner raison, que ce soit dans la ligne d'un marxisme pour qui la socialisation des moyens de production élimine l'objet du débat politique, que ce soit dans la ligne d'une technocratie qui ne reconnaît que des problèmes d'organisation, qui échappent au jugement d'une opinion incompétente.

Au fond, par des voies inattendues, l'attitude courante dans les sociétés contemporaines rejoint l'utopie technocratique et socialiste du XIX^e siècle. L'idée que la politique n'est qu'une illusion, une tromperie et, comme l'écrivait Valéry, « le moyen d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde », est largement répandue dans les couches populaires. En France, les rivalités des partis étaient devenues tellement byzantines que seuls des initiés pouvaient s'y reconnaître. L'opinion suivait de loin un spectacle qui parfois la distrayait, mais auquel elle ne participait pas. La réalité contraignant toujours les partis à renier leurs promesses, les électeurs avaient perdu toute confiance dans les programmes et controverses. La politique apparaissait comme le domaine d'élection

du mensonge ; un honnête homme n'y pouvait faire carrière. Je me contenterai de citer ici cette réflexion d'une ouvrière : « Les communistes sont de braves gens ; c'est vraiment dommage qu'ils fassent de la politique. »

Cet aspect obscur, ésotérique, de la politique contraste avec la notion d'intérêt général telle qu'elle s'impose à notre monde industrialisé. A mon avis, chaque époque suit inconsciemment un modèle qui la fascine : l'Église, avec son universalité, son sacerdoce, ses promesses de salut, a dominé l'esprit du XVIII^e et du XIX^e siècles, même lorsqu'il se proclamait athée ; au début du XX^e siècle, l'armée a fourni l'archétype de l'organisation sociale : c'est sur l'exemple d'une mobilisation générale des énergies que se sont construits les partis de masse et les régimes totalitaires ; de nos jours, c'est l'entreprise industrielle qui imprègne les mentalités et les comportements. A tous les instants de la vie, elle fournit la preuve de son efficacité et de sa puissance : c'est elle qui transforme le monde et donne aux hommes des possibilités toujours élargies. Sa supériorité apparaît indiscutable sur tout autre type de groupement humain. C'est pourquoi elle entraîne dans son sillage toutes les autres activités sociales. L'organisation pour le rendement, le travail d'équipe, la hiérarchie consentie, le prestige de la production de série..., toutes les attitudes et tous les sentiments qu'emploie l'industrie moderne (et l'on y reconnaît bien des composantes d'origine religieuse et militaire) gouvernent à leur tour le comportement global de l'individu. L'État lui-même est conçu comme une gigantesque entreprise, comme le combinat des combinats. Sa tâche première est l'organisation de la production et de la consommation. On l'a bien vu dans le fameux dialogue télévisé entre MM. Nixon et Khrouchtchev, qui était un peu comme la première réunion électorale d'un monde en voie d'unification : la discussion politique porta essentiellement sur des statistiques comparées. C'est à qui fera pousser le plus de maïs et produira le plus de machines à laver.

La loi de l'entreprise industrielle devient la loi de la Cité

L'industrie conditionne la politique, soit dans la forme d'une planification imposée d'en haut par le pouvoir, soit sous la forme d'une production « capitaliste » stimulée par les progrès de la consommation. Les deux grandes puissances mondiales, chacune traduisant dans son régime politique sa forme propre d'industrialisation, sont maintenant liées l'une à l'autre par une concurrence dont la nature et l'enjeu résident dans leur capacité productive. De son côté, l'opinion publique, hypnotisée par la courbe des statistiques et liant son bonheur aux progrès de l'industrie, tend à réduire la politique à des problèmes d'organisation et de productivité, tels qu'il s'en pose dans les grandes affaires. Que ce soit sous la forme de l'effort collectif de planification, ou par l'intermédiaire d'une entreprise privée, le citoyen est d'abord intégré comme producteur. Le pouvoir lui apparaît moins comme l'enjeu d'un combat pour la vie et pour la liberté, pour le triomphe de son groupe, mais comme un poste de direction, une cabine de commandement où les grands inté-

rêts sont pesés et ajustés les uns aux autres. Une espèce d'idéal cybernétique se substitue aux luttes d'opinion, aux exclusives idéologiques, aux guerres de classes. La loi de l'entreprise devient la loi de la cité : division du travail, évaluation fonctionnelle des individus, direction stable appuyée sur un cadre de techniciens, autorité imposée sous la forme d'une « règle du jeu » à laquelle les subordonnés sont associés « démocratiquement » par un système d'informations et d'attentions bienveillantes...

Dans un tel régime, il est évident que la conception du pouvoir et la nature de la politique sont profondément transformés. On ne cherche plus à « s'emparer du pouvoir », et peu de gens souhaitent y participer : on veut « être gouverné » d'une manière efficace et stable par un arbitre prestigieux exerçant son autorité paternelle sur des groupes rivaux qu'il convient de rendre coopératifs. Ce que les électeurs manifestent par leur vote, ce n'est pas une volonté cohérente, un *pattern* politique global, mais une « liste de vœux et de désirs » (1). De plus en plus, l'opinion se borne à émettre des souhaits partiels à l'intérieur d'un cadre qu'elle accepte ; et bien des votes passent d'un parti à l'autre seulement afin de créer une alternance salutaire dans l'exercice du pouvoir. Ainsi la politique tend à perdre la conviction qui l'inspirait pour exprimer surtout des intérêts et des soucis tactiques. Le pouvoir se dissout en une multiplicité de centres extérieurs (la « polyarchie » de Robert A. Dahl) et devient un mécanisme complexe sur lequel jouent les groupes d'intérêt, les *lobbies*.

L'idéologie, délaissée, prend un caractère vieillot et aberrant. Les intellectuels, qui traditionnellement nourrissent la politique d'idées et de mythes, en sont écartés et deviennent souvent des auxiliaires spécialisés parmi d'autres. Cette dépolitisation du système démocratique atteint plus fortement les partis de gauche, puisqu'ils vivaient davantage d'idéologie et d'engagement. Là est la raison de la crise de la social-démocratie européenne : il est attristant de voir des partis qui proposaient naguère la création de l'Internationale, la société sans classes, la réconciliation de l'homme avec lui-même, chercher désespérément de petites améliorations qu'ils pourraient inscrire sur leur programme, en matière de congé ou de Sécurité sociale, et ne parvenir que difficilement (comme en Grande-Bretagne) à se distinguer de leurs adversaires de droite.

Nécessité de la politique, source de civilisation

La politique est-elle vraiment nécessaire aux Etats modernes ? De fait, ces démocraties dépolitisées dont nous avons parlé continuent de fonctionner et, malgré bien des erreurs et des gaspillages, elles progressent, au moins sur le plan économique et social. Mais elles sont incapables d'assigner à leur activité un but qui dépasse l'organisation et la répartition de la production. L'idée de l'homme à laquelle elles se réfèrent reste un vague postulat, sans fécondité créatrice. Nulle part nous ne voyons construire ni même proposer une civilisation — c'est-à-dire une manière de vivre en société selon un style, une harmonie entre les hommes et les choses, qui implique que la production serve à autre chose qu'à la

stimulation indéfinie des besoins. Le monde occidental souffre de cette absence d'un sens. Il en souffre à travers d'innombrables névroses individuelles, à travers cette « insatisfaction » dont nous parlions plus haut ; mais il en souffre aussi politiquement, car il est incapable, dans l'actuelle rivalité mondiale, de proposer un modèle universalisable.

La politique communiste et la politique occidentale sont toutes les deux vidées de substance par les progrès de l'industrie ; chacune exprime une forme de la production sous un aspect plus autoritaire ou plus démocratique. Or, malgré ses excès, le communiste continue de porter, à travers son effort gigantesque d'industrialisation, les restes de la grande utopie socialiste du XIX^e siècle. Je suis convaincu que la cause véritable de la préférence que lui manifestent tant de peuples sous-développés tient à ce reflet de l'idée, beaucoup plus qu'à la quantité et à la qualité — encore inférieures — de sa production. Cela devrait nous mener à réfléchir sur les risques de la dépolitisation. En réalité, la politique n'est pas dépassée, comme le croient naïvement les technocrates modernes. Les problèmes qui aujourd'hui éclipsent la politique sont en deçà d'elle et non au-delà. L'organisation et la répartition de la production sont des problèmes politiques secondaires ; mais il reste tout l'aménagement de la vie humaine et les grandes options auxquelles on n'échappe pas longtemps, car elles ressurgissent de l'extérieur pour secouer les nations repliées sur leur orgueil et leur bien-être. L'avenir du monde reste suspendu à la politique, et c'est à ce moment qu'on se débarrasse des idées politiques et qu'on s'en félicite ! Mais nous approchons d'une époque nouvelle : l'égalisation de la puissance économique entre les U. S. A. et l'U. R. S. S. oblige à trouver un langage politique pour la coexistence, des objectifs et des moyens politiques universels. On s'apercevra alors qu'il n'y a pas de politique sans une idée de l'homme, sans un sens de l'histoire, et l'humanité sera contrainte, sous peine de périr, de reprendre le chemin de sa libération, qui l'a conduite de la tribu primitive à la cité antique, et de la cité antique à l'Etat moderne : c'est le chemin de la raison politique et il débouche aujourd'hui sur l'unité mondiale.

La dépolitisation ambiante exprime une phase transitoire du développement humain : la priorité nécessaire de l'équipement industriel. Mais elle n'est pas en elle-même un progrès et une norme : elle reflète plutôt l'urgence des problèmes de masse, une certaine fatigue du travail et l'absence de grandes idées constructives. Il reste à redécouvrir, à reconstituer une nouvelle politique, si nous voulons reprendre le contrôle de notre destin. Ou alors ce destin nous sera imposé et nous devrons le subir. En tout cas, nous n'échapperons pas à la politique, ni en multipliant les usines ni en colonisant la lune. Elle continue d'exprimer le tragique de la condition humaine, la pesanteur d'une humanité qui pénètre les cieux, mais qui ne parvient pas à trouver sur terre son but et sa paix.

Jean-Marie DOMENACH.

(1) Fr. Bourricaud : « Démocratie et polyarchie » (*Esprit*, avril 1959).

Cet article de Jean-Marie Domenach est publié également par la Revue de sciences politiques de l'Université de Porto Rico.

LES TECHNIQUES D'INFORMATION :

fait nouveau des sociétés modernes

par Georges HOURDIN

EN 1871, lorsque l'Empire allemand fut proclamé dans la galerie des glaces à Versailles, c'était un événement politique important. Il intéressait tous les habitants de l'Europe occidentale. Bismarck appela pour y assister et en rendre compte un seul journaliste : le correspondant parisien du *Times*. C'est par ce spectateur unique que la relation de cette naissance d'un empire fut portée à la connaissance du public international.

En septembre 1961, 24 chefs d'Etat représentant 600 millions d'hommes vivant en Afrique, en Asie et en Amérique latine, se réunissaient à Belgrade pour définir la position internationale des pays dits « non alignés ». Là encore, l'événement était d'importance. Une conférence des pays appartenant au tiers-monde avait lieu en effet pour la première fois en Europe. Elle se réunissait en pays socialiste non orthodoxe. L'atmosphère de crise internationale qui l'entourait contribuait à donner du relief à ce rassemblement coloré. Là encore, il était normal que les citoyens du monde entier aient le désir d'être informés. Les organisateurs de la conférence invitèrent donc largement les représentants des techniques de diffusion, entreprises de presse, agences d'information, postes de radio et de télévision. Les journalistes répondirent à l'appel qui leur était ainsi lancé. J'y allais comme beaucoup de mes confrères. Nous nous trouvâmes 1.100 informateurs réunis dans le palais des syndicats, place Marx-Engels, en ce début de septembre 1961. Nous appartenions à toutes les nationalités. Nous étions spécialisés dans des techniques d'information différentes. L'unique correspondant du *Times* assistant à la naissance de l'Empire allemand était loin ! En 90 ans, le phénomène sociologique de l'information avait fait son apparition. Il avait pris consistance et, dans la vie contemporaine, une place de plus en plus décisive. La vie politique en est changée. Tout le monde, hélas, ne le sait pas. Je lis chaque jour avec joie les livres qui paraissent sur la démocratie et qui prouvent la renaissance d'une pensée politique en France. Je les lis aussi avec stupéfaction, car il est rare qu'ils fassent état, comme il conviendrait, des techniques de diffusion, de ces « machines » à transformer les consciences, à distraire le public, à le mettre au contact direct de ses dirigeants, à l'informer, à l'orienter, à le conditionner, à transformer chaque citoyen en un perpétuel spectateur.

France-Forum désire consacrer à ce sujet essentiel de « *L'Information dans les sociétés modernes* » un débat. Avant de l'ouvrir, il convient de donner sur un thème si important et si nouveau, quelques explications préliminaires. Déblayons donc, avant toute discussion, le terrain. Essayons de décrire le paysage !

Il ne s'agit pas ici de l'information statistique, scientifique ou économique qui joue, certes, un rôle important dans la vie moderne. Il s'agit de l'information courante. Celle-ci est mise continuellement à la disposition de chaque citoyen. Elle le renseigne sur les événements de toutes sortes qui peuvent attirer sa curiosité ou qu'il est utile qu'il connaisse. Nous envisageons donc d'étudier ici l'alimentation de l'homme de la rue en « nouvelles fraîches » ; alimentation qui le tient au courant de ce qui se passe, comme on dit, et qui le fait participer au rythme du monde moderne. Quand nous cherchons à définir cette forme d'information qui est à la fois importante et quotidienne, nous aboutissons à la formule suivante : *l'information est la diffusion collective par les techniques audio-visuelles ou par la presse écrite de la relation commentée des événements d'actualité.*

L'information et l'évolution des groupes sociaux

L'histoire des groupes humains a toujours été faite de la quotidienne multiplicité des gestes accomplis par ceux qui les composent. Ces actes que nous accomplissons individuellement ou en commun tissent la trame quotidienne de la vie sociale. Certains de ces gestes et de ces actes sont plus importants que les autres. Ils sont plus riches de signification et plus lourds de conséquences. Ils constituent ce qu'il est convenu d'appeler un « événement ». Ils sont, alors, sources d'information. Ils doivent être portés à la connaissance du public qui veut les connaître, soit par pure curiosité, soit pour se comporter en conséquence, soit pour participer à la joie ou au deuil qu'ils entraînent à l'intérieur du groupe social qui les a vu naître. Informer le citoyen pour lui permettre d'agir en connaissance de cause et de participer à la vie collective, telle est la raison d'être des techniques d'information.

Les groupes sociaux se sont développés depuis cent ans d'une façon extraordinaire. Ils ont proliféré. Ils ont grandi. Ils sont devenus plus nombreux. Chaque citoyen a cessé de vivre sa vie comme il le faisait autrefois, isolé dans un village ou dans une famille. Il est entré, peu à peu, depuis deux siècles, dans la civilisation des grands ensembles, des grandes villes, des grandes usines, des grandes nations, des coalitions de grands Etats. Il a appartenu, peu à peu, à une multitude de groupes sociaux toujours plus vastes, toujours plus enchevêtrés, qui le mènent vers la participation à la vie de l'humanité tout entière.

Un Parisien de 1961 habite une agglomération de 5 à 8 mil-

Bons d'habitants. Il est le citoyen d'une nation de 46 millions d'hommes dont il sait qu'elle est petite. Il cherche, dans la difficulté, en tâtonnant, les formes de sa coopération avec les 16 Etats de l'Afrique noire ou blanche. Il se sait associé militairement et économiquement aux pays du monde libre. Il s'intéresse enfin aux découvertes techniques, aux progrès sociaux, à la politique faite dans le tiers-monde ou dans les pays communistes car il se sent concerné plus ou moins directement par eux.

Notre Parisien aura besoin de savoir, par exemple, les décisions prises concernant la circulation dans les rues de sa ville. Il voudra connaître, en tant que Français, le taux des nouveaux impôts votés ou les changements de titulaires dans les différents postes ministériels. Il attendra avec anxiété de savoir comment évoluera l'interminable conflit algérien car il a un fils mobilisé là-bas. Il suivra les péripéties des élections présidentielles aux Etats-Unis ou les débats à l'O.N.U. car il sait bien que cela peut avoir des répercussions sur sa vie quotidienne. Il réagira à l'annonce de la reprise des explosions nucléaires. Il sera heureux d'apprendre que tel ou tel savant russe a fait une découverte

Des citoyens abondamment informés.

médicale qui pourra prolonger un jour la vie de ses enfants. Tout cela, quoi qu'on dise, il a besoin de le savoir pour vivre sa vie de tous les jours, pour prendre position, pour participer à la naissance d'une opinion publique qui est « jugement », mais il ne peut juger que sur les faits mis à sa disposition. Notre Parisien ne peut plus satisfaire son besoin de renseignement sur la vie collective par les frustrés moyens dont les hommes ont toujours usé au sein de groupes sociaux primaires. Il a donc créé successivement, pour satisfaire sa soif d'être informé, au fur et à mesure que se précisaient les grandes lignes de notre civilisation moderne de contacts et de mobilité, les nouvelles techniques de diffusion que sont la presse écrite et la presse audio-visuelle. Le journal que nous allons acheter au kiosque, les postes de radio et de télévision que nous installons dans notre appartement apportent chaque jour à chaque citoyen d'une société évoluée habitant la ville ou la campagne la somme d'informations dont il a besoin sur les événements d'actualité.

Les citoyens des pays qui sont techniquement évolués sont aujourd'hui abondamment informés. Ils ont résolu le problème qui s'est posé à eux depuis deux siècles. Ils achètent le journal quotidien et plusieurs périodiques pour chaque foyer. Ils possèdent chacun au moins un poste de radio et tendent, derrière les Etats-Unis, vers la possession d'un poste de télévision par famille. En France, il y a actuellement presque 3 millions de postes de télévision alors qu'il y en a sans doute 55 millions aux Etats-Unis. On évalue à 12 millions le nombre de postes de radio chez nous. Si l'on tient compte des fraudes probables dans les déclarations, cela fait certainement un poste dans chaque foyer. Il est tiré en France 12 millions d'exemplaires de journaux quotidiens chaque matin et plusieurs dizaines de millions de périodiques chaque semaine.

Une des caractéristique des sociétés modernes consiste en cet équipement, j'allais dire en ce suréquipement des techniques propres à informer le public. Comme ces techniques sont, en même temps, capables de distraire ceux qui s'en servent et de vulgariser largement les résultats de la culture, leur existence, leur développement et leur généralisation représentent une *révolution culturelle* analogue à celle que l'Europe a connue au XV^e et au XVI^e siècle, au lendemain de la découverte de l'imprimerie. Autour des grandes entreprises de presse, des grandes centrales de transmission audio-visuelles, une vive animation existe qui a pour objet de jeter en pâture au public, c'est-à-dire à l'homme de la rue, continuellement et rapidement, une somme énorme de connaissances intellectuelles, artistiques et sociales. Il ne faut pas minimiser l'importance de ce fait sociologique.

L'Information, la Propagande, la Publicité

Avant d'aller plus loin, il faut distinguer sans doute l'information dont nous traitons ici, à la fois de la propagande et de la publicité. Les techniques de diffusion, en effet, qui, comme toutes les techniques, sont indifférentes et dociles entre les mains de ceux qui les utilisent, peuvent servir à des usages fort variés. L'information, avons-nous dit, c'est la diffusion publique de la relation des événements d'actualité. Certes, mais il n'y a pas de critère absolu de l'événement. On peut dire, tout de même, que lorsque toutes les nouvelles dignes de ce nom diffusées par la presse, la radio et la télévision sont systématiquement choisies et présentées pour pousser en avant, c'est-à-dire pour propager

au sens étymologique du terme, une certaine doctrine politique et idéologique, on se trouve en face d'un phénomène de propagande. Il est totalitaire si lesdites techniques de diffusion ainsi utilisées et mises entre les mains de l'Etat ne peuvent rien diffuser d'autre. Le public n'est alors informé que dans un sens. Il est orienté totalitairement vers une certaine conception de la vie. Il est conditionné, embrigadé. Il est soumis à une sorte de crime permanent de l'empoisonnement de l'esprit. Hélas, la propagande monolithique et totalitaire est liée trop souvent au mouvement des foules modernes, à leur arrivée à la vie politique, à la nécessité dans laquelle elles se trouvent de réussir un développement économique rapide pour pouvoir subsister. Le risque de verser dans la propagande est évident pour les Etats du tiers-monde. Les grandes constructions réalisées par les Etats du monde communiste l'ont été, appuyées par une propagande intensive.

La distinction entre l'information et la publicité est facile à faire. Elle tient dans la nature de la nouvelle diffusée et non plus dans la façon dont elle est choisie. La publicité se moque, en général, de l'idéologie. Elle a pour objet de rendre publics les qualités des produits fabriqués ou vendus par les industriels et les commerçants d'un pays. Elle n'est pas désintéressée. Elle cherche la vente. Elle soutient et dirige les courants commerciaux. Elle est liée en général à l'économie capitaliste. Elle utilise largement les techniques de diffusion dont elle assure, pour partie, le financement, ce qui nous vaut ces pages si diversement colorées ou ces émissions si retentissantes qui nous vantent le charme du rasoir Philips ou la bonne lessive Omo.

Nous avons seule en vue, ici, l'information. Nous ne voulons traiter, nous ne traitons ni de la propagande ni de la publicité. C'est dire que nous ne nous préoccupons que de la diffusion plus ou moins désintéressée mais *pluraliste* des nouvelles qu'il est important ou utile que chaque citoyen connaisse. Il faut toutefois reconnaître que les domaines de ces trois activités : information, propagande, publicité, s'enchevêtrent. Il est difficile, pour l'informateur appartenant à un pays du monde libre, de ne jamais faire de propagande pour les idées qu'il croit justes. La publicité joue, en outre, un grand rôle de financement dans l'utilisation des techniques de diffusion.

La Presse écrite

Les diverses techniques de diffusion qui existent sont vraiment très différentes. Elles sont au nombre de deux : l'entreprise de presse écrite, l'entreprise d'émissions audio-visuelles. Chacune d'entre elles est apparue à une époque déterminée de notre civilisation moderne et correspond à deux aspects différents de son évolution sociale. L'entreprise de presse est apparue la première dans le temps. Elle est née à la fin du XVIII^e siècle avec les grandes évolutions politiques qui virent la naissance du régime d'opinion. L'entreprise de presse est liée aux premières formes qu'a prises chez nous, en Occident, la démocratie. Elle plonge historiquement ses racines dans la civilisation bourgeoise du XVIII^e siècle dont elle porte la double marque de l'argent et du livre.

L'entreprise de presse a pour objet la vente périodique au public des nouvelles imprimées. Il s'agit dans notre tradition, tout au moins, d'une entreprise commerciale et libre qui a conquis difficilement contre les prétentions des pouvoirs politiques, le droit

toujours discuté, jamais abandonné, de dire la vérité au public, c'est-à-dire à ses clients, et d'exprimer, en commentant les informations qu'elle relate, l'opinion de ses dirigeants.

L'entreprise de presse, d'abord réservée à une élite, à ces quelques centaines de milliers d'hommes qui commencèrent d'industrialiser le monde occidental, s'est aujourd'hui commercialisée. Elle s'est alourdie au fur et à mesure que le nombre de citoyens qu'elle peut toucher s'est infiniment accru du fait de la scolarisation généralisée. Pour vivre, cette entreprise de presse doit vendre en grand nombre les journaux et les périodiques qu'elle édite. La conquête de nombreux lecteurs et la nécessité où elle se trouve de les garder à tout prix limitent sans doute sa liberté de recherche et d'expression. L'influence de ceux qui la possèdent la limite aussi, de même que l'influence de ceux qui lui louent des pages pour y faire la publicité de leurs produits. Les actionnaires, les lecteurs, les annonceurs exercent ainsi une pression sur le dirigeant de l'entreprise de presse. Il faut que celui-ci sache y résister. C'est au-delà des tensions qu'il établit avec ses administrateurs, ceux qui le lisent et ceux qui font de la publicité dans ses pages, qu'il trouve le chemin de sa liberté. Disons, malgré tout, qu'il le trouve et que le jeu de la concurrence, la multiplicité des titres, le respect d'une tradition maintenant deux fois séculaire, l'inclinent à informer à peu près correctement ses lecteurs.

Il est permis toutefois d'affirmer que la nature de l'information donnée par l'entreprise de presse a changé depuis un siècle. Il s'agit moins, maintenant, de liberté d'expression que de liberté dans la recherche de la nouvelle et de véracité dans sa présentation et son commentaire.

L'information audio-visuelle

L'organisme qui fait des émissions audio-visuelles destinées à informer le public présente d'autres caractéristiques que celles offertes à notre analyse par l'entreprise de presse. Elle appartient nettement à la deuxième phase de la civilisation moderne. Elle est du XX^e siècle. Elle nous en offre les traits les plus marquants.

Cet organisme de radio et de télévision, car ces deux techniques n'en font qu'une, n'est pas vraiment un organisme privé même lorsqu'il se présente à nous sous la forme d'une entreprise commerciale. Ceci le différencie nettement, fondamentalement de la presse. Tous les Etats politiques du monde, en effet, se reconnaissent un monopole en ce qui concerne la transmission à distance des émissions par ondes hertziennes. Il arrive qu'ils exploitent seuls et eux-mêmes ce monopole comme fit la France entre 1944 et 1959. La R.T.F. était chez nous, jusqu'au statut voté récemment, entre les mains d'une administration spécialisée. C'est maintenant un établissement public qui a pris un peu de champ à l'égard des pouvoirs publics mais pas beaucoup. L'Etat peut concéder l'exploitation de ce monopole, en tout ou en partie, à des groupes privés. Il peut l'exploiter en association avec des intérêts particuliers comme cela se produit en Italie. Il peut se contenter de mettre l'infrastructure technique si onéreuse à établir, à la disposition des partis et des familles d'esprit et c'est la solution qu'a adoptée la Hollande.

En France, nous faisons grand état de l'existence de ce que nous appelons les postes périphériques privés. Leur indépendance à l'égard du gouvernement français garantirait celle des informa-

tions qu'ils nous donnent. Je reconnais volontiers que les journalistes qui y exercent leur métier d'informateurs le font en général avec désintéressement et indépendance. Il n'en reste pas moins que ces postes périphériques sont entre les mains de puissances publiques comme le sont la plupart des organismes de radio et de télévision. *Radio-Andorre*, *Radio-Monte-Carlo*, *Europe N° 1* et *Radio-Luxembourg* dirigent vers la France leurs émissions. Sans doute, mais ils réalisent, malgré tout, leurs programmes à Paris et les transmettent à leur poste émetteur grâce à des fils téléphoniques ou télégraphiques spéciaux que leur louent les P et T. Ces postes périphériques ont reçu leur concession d'un Etat ou d'une principauté pour une période déterminée, à qui ils paient une redevance et qui peut faire pression sur eux. Pour tous, sauf pour Radio-Luxembourg, qui dépend toutefois de l'Agence Havas pour la recherche de sa publicité, une partie de leurs actions est détenue par la Sofirad, société d'économie mixte française dans laquelle l'Etat a 99,9 % des parts. Alors, où est la liberté ? Où est l'indépendance ?

Ce caractère inévitablement officieux de l'information par la radio et la télévision est peu reconnu. Il faut pourtant accepter de le constater. A cette dépendance à l'égard des pouvoirs publics, s'ajoute le fait que l'information audio-visuelle est très centralisée. Le même journaliste, qu'il s'agisse de Grandmougin ou de Claude Terrien, s'adresse potentiellement à toute la nation. L'information audio-visuelle, malgré les apparences, échappe peu à peu au pluralisme, ce qui risque de la contraindre encore plus qu'elle ne l'est naturellement.

Les postes privés de radio et de télévision peuvent n'échapper au fond à l'influence de l'Etat que pour subir celle des annonceurs qui les font vivre entièrement. L'utilisateur paie une taxe une fois par an pour l'utilisation de son poste. Cette taxe n'est pas toujours suffisante. Elle va, en tout cas, à l'Etat. Les postes privés doivent trouver d'autres ressources. Ils les demandent entièrement à la publicité ce qui peut porter atteinte à leur indépendance, ce qui les oblige tout au moins à ne pas faire scandale, à ne pas effaroucher la clientèle bien pensante et assez conformiste des industriels et des commerçants qui les font vivre.

Procédés, caractéristiques, concurrence

Les différentes techniques d'information ne font pas appel, en outre, aux mêmes procédés. Ceci est évident mais vaut la peine d'être noté. La presse écrite utilise l'imprimerie : c'est-à-dire que l'homme qui lit son journal, le lit en général seul, qu'il doit avoir un minimum d'instruction mais qu'il peut réfléchir à l'information reçue car elle participe, si peut que ce soit à partir du moment où elle est imprimée noir sur blanc sur une feuille de papier, à la majesté de la durée. La presse, en outre, est pluraliste. Aucun journal n'a la prétention d'atteindre la totalité du public. Il est spécialisé, soit dans une forme d'information, soit dans un groupe de lecteurs, soit dans une région déterminée.

L'organisme de radio et de télévision, au contraire, fait appel à la voix et à l'image pour informer le public. Ce récit qu'il fait de l'événement, s'il est présenté simplement, est accessible à tout auditeur non infirme même s'il est illettré. Il est écouté, en général, collectivement. Il est transmis immédiatement et sans délai à tous.

Cette technique de diffusion exerce une influence considérable sur l'utilisateur en raison de son caractère universel, de sa simplicité, de son appel aux puissances sensibles, notamment dans les pays du tiers-monde. Par contre, elle n'est pas, comme nous l'avons déjà dit, pluraliste et elle ne participe pas à la durée.

Dans cette étude préliminaire à un débat sur la véracité de l'information et sur l'influence de ces techniques dans notre vie politique, il faut signaler, enfin, leur caractère concurrentiel. Etant donné l'étape d'évolution dans laquelle nous nous trouvons, l'apparition de la radio et de la télévision a transformé la presse. Celle-ci s'est sentie menacée. L'emploi de la photographie et des grands titres, la diminution du texte écrit dans les journaux, la multiplication des images étaient destinés dans la pensée des dirigeants des entreprises de presse, à permettre à leurs publications de concurrencer victorieusement les nouvelles techniques. Ceci a provoqué l'apparition de la presse à sensation comme sont le *Parisien Libéré*, *L'Aurore* ou *France-Soir* dont les premières pages ne contiennent que des titres ou des photographies accompagnées de légendes. Le journal s'est fait affiche au lieu de rester livre, pour garder les positions qu'il avait conquises. On peut penser que c'est une erreur et qu'on revient maintenant à une conception plus exacte et plus juste de l'objet de l'entreprise de presse.

Lorsque les entreprises de presse et de radio étaient seules en concurrence, une sorte d'accord tacite s'était établi pour laisser à la presse une sorte de monopole dans l'information du public. La radio se spécialisait dans les variétés et dans la transmission de la musique. L'apparition de la télévision qui mettait momentanément en cause les postes de radio a obligé ceux-ci à laisser tomber tout scrupule à l'égard de la presse écrite. Il leur fallait défendre leur propre existence. Ils se sont rejetés sur l'information où ils gardent une certaine supériorité par rapport à la télévision.

La généralisation de la télévision risque de poser de nouveaux problèmes. Quoi qu'il en soit, on peut dire que chaque technique de diffusion cherchera plus tard à jouer le rôle qui lui est propre. On peut penser que celui de la presse écrite définitivement distancé en ce qui concerne la rapidité, est celui de la réflexion et de l'information très spécialisée.

Telles sont les données du problème que posent l'apparition et le développement des techniques nouvelles d'information, phénomène dont les conséquences sont importantes pour la démocratie.

Georges HOURDIN.

La politique à l'heure de la technique

par Louis ARMAND et Michel DRANCOURT

Louis Armand vient de publier un « Plaidoyer pour l'avenir » avec la collaboration de Michel Drancourt (aux Editions Calmann-Lévy. Collection « Questions d'actualités »).

Louis Armand et Michel Drancourt ont rédigé à l'intention des lecteurs de « France-Forum », un article présentant quelques-unes des lignes de réflexion du livre consacrées à la nécessité de l'organisation de la société moderne.

Il faut d'abord nous expliquer sur le choix du titre « Plaidoyer pour l'avenir ». Chacun a bien compris qu'il s'agissait de considérer les conditions auxquelles l'avenir des Français serait plein de promesses. Mais pourquoi avoir parlé de « Plaidoyer » ? Parce qu'à l'heure actuelle l'avenir est en position d'accusé. Deux catégories d'hommes et d'organismes jouent contre lui.

— D'une part, tous les représentants des structures en place qui ont intérêt à prolonger le passé parce que ce faisant, ils ont l'impression (illusoire) de pouvoir maintenir leurs privilèges.

— D'autre part, tous ceux qui parlent au nom de l'avenir et donnent l'impression de vouloir réellement le préparer alors qu'en réalité ils se contentent de mesures partielles promises à l'échec parce que partielles. Ainsi en va-t-il en matière d'enseignement où l'augmentation du nombre des écoles n'est que l'apparence du progrès. Ce sont les programmes qu'il importe de modifier. S'ils le sont, alors le développement de la scolarité ira dans le sens du progrès. S'ils ne le sont pas, il risque de jouer en sens inverse, un nombre de plus en plus important d'hommes n'étant pas bien formés et se sentant désaxés dans le monde moderne.

Il était donc utile de plaider pour l'avenir et de montrer à chacun le sens de l'effort qu'il doit accomplir.

Aux lecteurs de *France-Forum*, citoyens conscients, hommes engagés dans l'action, nous voudrions proposer deux thèmes de réflexion :

1. — Quels mobiles doivent guider l'action politique.
2. — Quel doit être le cadre de cette action.

I. — LES MOBILES DE L'ACTION POLITIQUE :

Beaucoup d'hommes politiques et de responsables agissent aujourd'hui en s'appuyant sur des principes qui remontent à une époque lointaine. Ce n'est pas mépriser le socialisme ou le capitalisme ou toutes les doctrines auxquelles on se réfère généralement que de constater

qu'ils ont été élaborés à une époque où les réalités étaient différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui.

Lorsqu'il est donné à un homme d'observer avec un esprit scientifique les phénomènes qui se passent sur notre planète depuis une quarantaine d'années, il ne peut pas ne pas constater que nous vivons une ère de transformation rapide du mode de vie de la plupart des humains. Cette ère n'a pas de précédents dans l'histoire (d'où le danger des comparaisons et des formations trop exclusivement historiques). La cause de ces bouleversements est, sans aucun doute possible, l'accélération du progrès technique, conséquence de « l'explosion scientifique ».

C'est un lieu commun de l'affirmer. Cependant, il est peu d'hommes, peu d'écoles et peu de pays qui en aient tiré toutes les conséquences qui s'imposent. Seuls des groupes isolés comme *Prospective* autour de Gaston Berger en ont fait une profession de foi. Si les idées émises par leurs membres sont suivies avec une curiosité croissante dans certains milieux cultivés, elles sont bien peu connues du grand public. Pourtant, partout où il nous est donné l'occasion d'en parler, elles suscitent un intérêt considérable.

Il ne s'agit pas d'en faire une doctrine, mais de les exposer pour ce qu'elles apportent : un éclairage nouveau des divers problèmes que pose la vie de l'homme en société.

L'accélération du progrès technique et la révolution industrielle

Cette société a été complètement transformée par la révolution industrielle, surtout dans sa deuxième phase au cours du XX^e siècle. Elle doit, de ce fait, être littéralement « repensée ». Bien plus, comme l'évolution technique se poursuit et va peut-être même s'accélérer encore, il ne peut être question d'imaginer qu'au premier palier de la révolution industrielle (celui du monopole

La fusée et le rasoir électrique. relèvent d'un même phénomène.

des chemins de fer, de la marine, du statut colonial, de la haute bourgeoisie, du Stock Exchange, de l'armée de terre...) va en succéder un autre aussi stable (aussi stable que le pensaient les hommes de 1900). Non. L'ère du monde en mouvement s'ouvre et la pensée de Valéry sur la fin du monde fini doit être prolongée : c'est l'âge des structures en mouvement qui commence.

Il faudra, en effet, au lieu d'établir, comme ce fut le cas pendant très longtemps, des structures qui se perfectionnent avec l'âge autour de principes immuables, s'habituer à vivre avec des structures plus souples, susceptibles de se modifier en fonction du développement de l'équipement dont disposent les hommes.

De même qu'en mécanique, il a fallu introduire le facteur « temps » dans des phénomènes où il ne paraissait pas devoir intervenir avant la relativité, il va falloir « einsteiniser » la plupart des notions que nous avons sur les cadres de nos sociétés. La stagnation des techniques préindustrielles avait habitué à les croire rigides. Les créations de la révolution industrielle depuis le XIX^e siècle les font craquer de partout.

Une position objective devant la nécessité de cette mutation n'a pas fait l'objet d'un programme national

ou politique car leurs auteurs se sont toujours référés à des idéologies. Or, toutes les idéologies sont périmées, aussi périmées que les structures économique-politiques dont elles sont contemporaines. Elles ont été établies avant la deuxième phase de la révolution industrielle, celle qui ouvre l'ère de l'abondance et de la planétisation.

Qu'il s'agisse de théories libérales que l'école anglo-saxonne a largement développées pendant le XIX^e siècle, qu'il s'agisse de Marx, tout a été pensé, écrit et développé dans l'esprit qui résultait de la superposition d'une agriculture traditionnelle (n'ayant subi qu'une lente évolution depuis des siècles) et des premières industries avec leur prolétariat.

Or, ces deux tableaux du diptyque ont été totalement modifiés. Est-il sérieux de continuer à développer, à perfectionner les thèmes des penseurs du XIX^e siècle quand les bases ne sont plus les mêmes ? C'est une erreur fondamentale, un peu analogue à celle que commettaient ceux qui, après les découvertes de Kepler, s'acharnaient à perfectionner les cosmogonies de l'Antiquité, et qu'auraient reniées les Maîtres qu'ils pensaient prolonger, lesquels — épris de vérité et de simplicité — auraient

sans doute été les premiers adeptes du système solaire s'ils avaient été instruits des faits qui embarrassaient leurs disciples attardés.

De même doit-on aujourd'hui au respect — que nous avons quant à nous — des grands penseurs auxquels on se réfère de dire qu'ils n'écriraient pas de nos jours ce qu'ils ont écrit à leur époque, même avec les correctifs et additions qu'on a apportés à leurs textes primitifs. Qui ferait l'injure à la mémoire de Marx d'affirmer qu'il proposerait aujourd'hui une théorie portant son nom, élaborée autour de l'idée de luttes de classes issues des mines ou des filatures en voie de disparition ?

Non, il faut partir de la réalité.

C'est dans cet esprit que, suivant les leçons du XIX^e siècle en ce qui concerne la méthode expérimentale dans les sciences, nous devons observer le phénomène économique et social de notre époque, observer en se gardant de références à des textes d'hommes respectables mais dépassés. Comme la Renaissance a effacé l'« Aristote dixit » du Moyen-Age, nous devons effacer les « Adam Smith dixit » ou « Marx dixit ». Observons donc.

Mais observons avec l'esprit prospectif, c'est-à-dire en nous intéressant plus à l'avenir qu'au présent, à la synthèse qu'à l'analyse, à l'évolution de chaque facteur, non pas aux dépens des autres, mais en liaison avec eux dans l'esprit de synthèse qui s'impose aujourd'hui, du fait de l'interdépendance, toujours plus étroite des activités humaines les plus diverses.

Acceptons de penser librement, avec enthousiasme, à ce qui va changer, à ce qui doit changer pour que cela change en bien et sachons que : « L'attitude prospective est nécessairement une attitude courageuse. Elle consiste à regarder l'avenir, à tenter d'en découvrir les réalités futures et non pas à s'inquiéter des découvertes que l'on peut faire » (M. de Douet de Grandville au Congrès National de l'Agriculture en 1961).

L'organisation au niveau de la technique

Or quelles sont les réalités ?

Elles concernent d'abord la technique. Sa poussée est irrésistible. Elle s'impose spontanément — qu'on le veuille ou non. Elle est présente partout. Voilà le fait dominant de la période actuelle.

Il n'y a pas très longtemps — cinquante ans à peine — il était possible de croire qu'il y avait d'un côté le monde de la technique (les villes industrielles de certaines régions du monde), de l'autre le monde de la culture. Désormais il apparaît bien que la technique est un phénomène irréversible. La technique, en effet, non seulement intéresse tous les pays, toutes les entreprises y compris celles de l'agriculture, mais se diffuse dans toutes les régions. La fusée et le rasoir électrique relèvent d'un même phénomène.

Toute réflexion en vue de l'action doit donc partir de l'observation des transformations provoquées par la généralisation du développement technique.

Le fait qui frappe en premier lieu est l'accélération de

la révolution technique. Il en résulte que la sagesse consiste à se méfier de l'expérience et de l'histoire plutôt qu'à vouloir s'en inspirer. En effet, tant que la technique évoluait lentement, il était possible d'adapter sans heurts répétés l'organisation de la société aux données nouvelles. Dès lors qu'elle évolue rapidement la première vertu à mettre en œuvre est l'imagination. En vue de quoi ? En vue d'organiser.

L'organisation doit être au niveau de la technique. La société est comparable à un corps. Lorsque celui-ci devient plus complexe, le cerveau doit en faire autant, sinon la taille même du corps finit par jouer contre sa survie. Les diplodocus à petite tête et à gros corps sont morts parce que leur encéphale n'était pas à la dimension des organes. De même pour les Etats des vieux pays industriels. L'organisation de leur administration, conçue à l'époque des cochers, n'est pas à la mesure de l'explosion technique du présent.

II. — LE CADRE DE L'ACTION POLITIQUE

Les phénomènes dominants s'appellent dimension, interdépendance, complexité. Ils sont en évolution permanente. L'amélioration des progrès scientifiques et leurs effets rapides imposent donc des structures flexibles pour éviter le retard de l'organisation sur l'équipement.

Ils appellent deux séries de changements. Les uns sont indispensables parce que l'équipement technique s'est profondément modifié depuis l'établissement des structures de la société, ils concernent surtout les pays qui étaient déjà organisés avant la révolution industrielle. Les autres sont nécessaires partout parce que l'évolution technique va, qu'on le veuille ou non, se poursuivre.

Le devoir des organisateurs de sociétés est donc, d'une part, de rattraper le retard des structures sur l'équipement, d'autre part, d'imaginer des structures nouvelles assez souple pour pouvoir suivre l'évolution technique. La première tâche est vitale pour nous. La seconde est singulièrement difficile. Elle exige une façon de penser réellement prospective.

Compte tenu des données de la deuxième phase de la révolution industrielle, l'effort d'organisation doit consister surtout :

1^o à élever le niveau de l'organisation, notamment en réalisant une coordination des activités rendue indispensable par l'interdépendance des techniques et la dimension des problèmes ;

2^o à introduire la notion d'évolution dans les structures ;

3^o à mieux définir les disciplines collectives qui sont nécessaires à la fois pour défendre l'individu et pour développer la productivité de la collectivité. Ces deux notions généralement inconciliables autrefois sont, en effet, de plus en plus complémentaires du fait du développement des techniques. L'usage des chevaux n'était pas possible sans domestiques, donc sans inégalité. Celui de l'automobile suppose un code de la route qui s'applique à tous.

Echanges permanents et planétarisation

Désormais, l'essentiel de l'activité est basé sur la notion d'échange. Nous avons observé que les dimensions de la deuxième phase de la révolution industrielle sont telles qu'il est en effet impossible de vivre en vase clos et que les échanges des produits du travail contribueront plus que jamais à l'enrichissement général. Il faut s'organiser en conséquence. C'est pour cela que malgré les réticences des attardés, une majorité s'est manifestée en faveur du Marché Commun, tandis que se développe l'idée d'une grande zone de libre échange et que les Russes ont créé le Comicom.

Tout grandit, tout s'imbrique. Tout se « complexéfie » et se « planétarise ». La technique impose des échanges permanents :

- de produits naturels ;
- de produits du travail, car les hommes ont maintenant la possibilité de travailler où qu'ils se trouvent ;
- de produits agricoles pour assurer la complémentarité des alimentations.

Partout, on enregistre cette conséquence inéluctable de la progression de la technique : la liaison entre tous les agents de l'économie. Lorsqu'elle n'est pas faite, c'est la crise ou le recul.

Cette liaison se réalise à des niveaux variables. Elle est plus indispensable encore qu'autrefois au niveau de la collectivité nationale : la technique franchit les frontières, tandis que l'organisation est propre à une nation. C'est donc surtout à celle-ci que doit veiller l'entité nationale en vue du bien-être des citoyens (et non de la recherche de la primauté, y compris de la primauté technique qui ressort d'un souci de volonté de puissance quelque peu désuet, quand il n'est pas associé à d'autres facteurs).

Qui imaginerait, aujourd'hui, en France, de revenir en arrière sur l'unité d'exploitation des chemins de fer, de l'électricité à l'échelle du pays ? Il ne s'agit pas tant de démontrer la valeur d'une politique, mais d'enregistrer les conséquences de l'équipement. L'intervention de l'Etat dans les chemins de fer, par exemple, a souvent été considérée en France comme un acte politique. Il n'en est rien, c'est un phénomène qui est venu à son heure. Le retarder, ou l'opérer sans foi, à contre-cœur, par résignation, eût conduit à une déperdition de capitaux et d'hommes. L'exemple des chemins de fer anglais, aujourd'hui en crise grave (une déclaration du gouvernement anglais de mars 1961 le prouve amplement), alors qu'ils étaient en 1930 parmi les plus puissants du monde, démontre bien les dangers de la non-adaptation des structures.

L'individu et la poussée du collectif

Constatant la poussée du collectif, nous ne cherchons pas à transformer chaque individu en serviteur de l'Etat.

Cette vue s'appuie sur des principes anciens et dépassés par la technique. L'idée qui s'impose est d'une toute autre nature. L'individu a besoin, pour se mouvoir dans le monde actuel et bénéficier des possibilités qu'il offre, de jouer le jeu collectif. On devrait chaque année établir les comptes de l'individu vis-à-vis de la collectivité et de la collectivité vis-à-vis de l'individu, et cela de façon beaucoup plus accessible que le contrôle formel classique par le Parlement. Chacun se rendrait mieux compte de ce que représente la distribution de l'eau potable, de l'électricité, du gaz, la construction et l'entretien des routes, des écoles et des moyens de la défense. Comme autrefois — pour des raisons vitales — on était redevable envers sa famille et son suzerain, on l'est aujourd'hui envers la collectivité. Ainsi, l'impôt serait mieux compris et ceux qui le payent mieux respectés.

La collectivité ne recouvre d'ailleurs pas nécessairement l'Etat ; elle peut être, suivant la nature des échanges indispensables, limitée à la commune ou étendue au monde entier. Mais le plus souvent son organisation s'effectue encore dans le cadre de l'Etat. Il peut en résulter une accentuation du nationalisme. En y cédant on oublie la planétarisation des échanges et les impératifs qui en résultent. Et, surtout, on développe l'instinct inférieur du nationalisme du type XIX^e siècle, conduisant à des déséquilibres politiques, car on est tenté de demander à la violence ce qu'on n'a pas obtenu par le travail et l'organisation.

Quand on songe à ce que représentent désormais les marchés mondiaux des matières premières, de l'énergie et la nécessaire mobilité des hommes, les spécialistes ou les manœuvres étant trop nombreux ici et trop nombreux là, les courants devant se multiplier (Africains vers la France, Grecs vers l'Allemagne, Italiens vers bien des pays, etc.), on peut dire que si une cohésion plus grande à l'échelle nationale est nécessaire, il faut qu'elle aille de pair avec le développement de liens de plus en plus puissants à l'échelon international.

L'insuffisance d'organisation mène tout droit à la dictature ou à la décadence. Ou bien, en effet, on est contraint de rattraper rapidement le retard de l'administration sur les faits, ou bien on y renonce et alors le pays se transforme en Portugal.

Notre tâche est particulièrement difficile parce que la France a eu à un moment donné de son histoire une organisation adaptée aux besoins de l'époque. Mais ce n'est pas parce que l'administration a été la première du monde qu'elle l'est nécessairement restée.

La régulation de l'économie

Ce qu'il est nécessaire de rechercher, c'est la régulation de l'économie. Voilà la constatation qui s'impose à une réflexion systématique sur les conséquences de l'évolution technique. On a beaucoup parlé d'économie dirigée. Ce seul terme implique une notion de direction dans un sens donné. Il a souvent signifié une modifica-

tion de la distribution des réserves et s'est trouvé, de ce fait, avoir une résonance idéologique. Il symbolise le socialisme opposé au libéralisme.

Il faut dépasser cette antinomie.

Ce sont les faits beaucoup plus que les principes politiques qui imposent un niveau d'organisation plus élevé destiné à éviter les plafonnements ou les gaspillages systématiques, dont certains excès de publicité fournissent un exemple (Kennedy n'a-t-il pas dit qu'un pays qui dépensait plus pour la publicité que pour l'enseignement, ce qui est le cas des États-Unis, courait des risques sérieux ?).

Le fonctionnement d'une économie libérale — celle où une part maximum est laissée à l'initiative, et au risque qui en est l'indispensable contrepartie — lui-même suppose, à cause des imbrications, des interdépendances, des fausses concurrences, que l'on coordonne le développement harmonieux des diverses branches de production. La surveillance nécessaire est finalement la même que celle qu'exigent les machines travaillant sur une même chaîne, les éléments d'une raffinerie, d'une pile atomique ou d'un laminoir, par exemple, qui sont régulés pour assurer la conjugaison des divers organes contribuant à la production.

La régulation est souvent matérialisée par une salle de contrôle où tous les instruments de mesure se trouvent placés devant un régulateur. Mais, de plus en plus, une partie de la régulation se fait automatiquement. Grâce aux ordinateurs électroniques dotés de mémoire, on peut aller très loin dans cette voie.

Il ne fait pas de doute pour qui sait voir que l'économie ait besoin de régulation. Certains pays la mettent partiellement en œuvre par l'intermédiaire de banques ou d'organismes synthétiques, comme les syndicats patronaux. Certains appliquent une planification effective. Le danger est de rester dans une situation intermédiaire, où le plan, ne possédant aucun pouvoir de contrôle de l'exécution, n'est qu'un simple instrument de confrontation. Que dirait-on d'une usine dont la salle de contrôle serait dotée de tous les appareils de contrôle, mais où personne ne commanderait ? Refuser la régulation, ne pas oser parler de coordination des transports ou de l'énergie ou des salaires sous prétexte d'antidirigisme est contraire à tout réalisme. Ceux qui souhaitent laisser une part importante à l'initiative du producteur ou du consommateur devraient d'ailleurs être les premiers à réclamer une telle régulation. Ce faisant, ils éviteraient le dirigisme excessif qui ne manque pas de suivre les crises graves.

L'économie « concertée » correspond bien aux impératifs de l'ère technique, lorsqu'elle recouvre l'idée d'une organisation d'ensemble et d'un chef d'orchestre. S'il s'agit simplement, comme dans l'esprit de certains, de se concerter pour établir des programmes sans portée réelle et sans responsabilité pour personne, ce n'est qu'un alibi ou une excuse à l'impuissance. La régulation n'exclut pas les choix politiques, pas plus qu'elle n'interdit de modifier la puissance d'une centrale thermique. En

voulant l'appliquer à l'économie, on ne fait donc pas œuvre politique. On se contente de faire appel à l'outil qui convient au fonctionnement de l'économie moderne. Ajoutons que dans la mesure où l'on peut réguler une partie de l'économie par des ordinateurs électroniques — de même que l'on régule de la sorte une partie du fonctionnement des usines — il ne faut pas hésiter à le faire. Cela, qui n'enlèverait rien au rôle de l'homme (l'usage du strater automatique n'a pas gêné ou diminué le rôle du conducteur automobiliste), permettrait peut-être de mieux faire admettre par les citoyens l'indispensable conciliation entre l'évolution des divers facteurs de l'économie, volumes des biens, prix, durée du travail, avantages sociaux... (à condition que chacun en connaisse la signification réelle).

Technique et Démocratie

Voilà quelques lignes de réflexions qui peuvent être utilement discutées et qui devraient être débattues dans les instances des organismes politiques démocratiques qui cherchent à être réellement efficaces. En effet leur inefficacité vient sans doute du fait qu'eux aussi agissent en fonction du passé et non de l'avenir.

Une nouvelle attitude face à l'avenir, une élévation du niveau de l'organisation sont d'autant plus nécessaires que, pour que l'action des hommes de bonne volonté soit productive, il faut qu'elle se situe dans un cadre adapté. Combien de fonctionnaires, d'ingénieurs, d'agriculteurs, de commerçants, d'ouvriers ont agi avec ardeur et constaté que leur labeur ne servait à rien. Au contraire, si les structures sont repensées, coordonnées, harmonisées avec les exigences de la modernisation, toute action sert la collectivité et contribue, ce faisant, au profit de chacun.

On parle souvent de technocratie. Il y a technocratie quand l'organisation est imposée par un nombre d'hommes très limité et qui agissent en fonction des intérêts de leur seul secteur. La technocratie surgit à partir du moment où les hommes politiques ne sont plus « à jour ». Comme les effets de la technique s'imposent qu'on le veuille ou non, il faut bien que quelqu'un se charge de les canaliser, même mal.

Mais la technique ne mène pas nécessairement à la technocratie. Elle est au contraire la meilleure chance de la démocratie. Elle autorise une formation accrue et une meilleure information qui rendront les citoyens plus exigeants. Elle est l'occasion de dépasser les problèmes matériels immédiats qui ont pendant des siècles séparé les hommes, les classes et les nations.

Ou bien les vrais démocrates s'en rendront compte et s'attacheront à réaliser une organisation humaine des techniques afin de renforcer la démocratie, ou bien ils seront dépassés par les faits, et le progrès technique risque alors d'aboutir à l'éclatement de la civilisation à laquelle nous tenons justement.

Louis ARMAND et Michel DRANCOURT.

EURATOM :

l'Europe des laboratoires

UN objectif a été fixé par les experts d'Euratom aux responsables économiques de l'Europe occidentale : 100 centrales nucléaires développant chacune 400 MW électriques devront être construites avant 1990 dans la Communauté européenne si l'on veut y stabiliser le taux d'importation d'énergie primaire.

Cet objectif sera-t-il atteint ? Il est beaucoup trop tôt pour avancer à ce sujet le moindre pronostic. Quelle que soit, en tout cas, l'influence exercée par les prévisions et recommandations de la Commission de Bruxelles sur la politique économique des gouvernements, il reste qu'elle n'est pas un Ministère européen de l'énergie nucléaire. Elle n'a donc ni mandat, ni pouvoir impératif, ni responsabilité réelle, de garantir aux six Etats-membres l'exécution de quelque « plan européen de développement nucléaire » ; tout au plus son rôle de coordination et de complément des efforts nationaux, son programme propre de recherche et les crédits mis à sa disposition lui donnent-ils un poids certain dans l'élaboration et l'exécution des programmes de construction de réacteurs.

Pour concurrencer le kilowatt-heure de papa...

Toutefois, deux considérations favorables sont, dès aujourd'hui, fondées.

La première est que la « petite Europe » qui, en 1958, ne disposait que d'une puissance électrique nucléaire installée de 26 MW (contre 259 en Grande-Bretagne, et 105 aux Etats-Unis comme en U.R.S.S.) aura mis en service, avant la fin de 1966, plus de 1.500 MW (1) répartis entre une dizaine de centrales atomiques. (A la même époque, il est vrai, la Grande-Bretagne, dont le programme de construction de réacteurs industriels est très en avance sur le reste du monde, aura « accroché » à ses réseaux des centrales atomiques totalisant plus de 3.500 MW ; mais les Etats-Unis, moins menacés par une pénurie d'énergie classique, n'auront pas alors installé plus de 2.600 MW électriques nucléaires.)

Le deuxième facteur est la certitude que, d'ici à 7 ou 8 ans, les travaux de laboratoires et l'expérience acquise dans l'exploitation de puissantes centrales déficitaires amèneront peu à peu le kilowatt-heure « atomique » au prix du « kilowatt-heure de papa ». Si, même aux Etats-Unis, les centrales nucléaires en construction dans certaines régions éloignées des raffineries de pétrole ou des bassins charbonniers sont, d'ores et déjà, économiques, il devrait en être bientôt de même dans l'Europe des Six, aux réserves d'énergie classique plus limitées et plus coûteuses à mettre en œuvre.

Dès lors, tout retard des productions d'électricité et des constructeurs de centrales à s'adapter à l'âge nucléaire, risque d'aboutir, à partir de 1967, à une compétition analogue à la crise qui, ces dernières années, a mis en difficulté plus d'une grande entreprise aéronautique, plus d'un transporteur aérien. De même que l'avènement de l'avion commercial à réaction a relégué au deuxième rang, faute d'une opportune reconversion au *jet age*, des firmes naguère puissantes et jouissant d'une grande réputation dans la fabrication des appareils à hélices, et a imposé de lourds sacrifices en investissements à long terme (pour un résultat immédiat, économiquement discutable), aux compagnies désireuses de ne pas être devancées dans la course au progrès, de même, la perspective du kWh atomique à la portée de toutes les bourses menace au moins d'un gros manque à gagner tout distributeur d'électricité ou constructeur de centrales qui, dès aujourd'hui, n'effectue pas les investissements financiers qui lui permettront, dans les années 70, de faire face à la concurrence, bientôt victorieuse, des « marchands d'atome ».

... une aide (intéressée) aux marchands d'atome

C'est cette argumentation qui, sous-jacente au Traité de Rome, aboutit à l'accord de coopération Euratom- Etats-Unis, ainsi qu'à la décision, à l'échelon des gouvernements, d'autoriser Euratom à aider les distributeurs d'électricité à construire et exploiter des « réacteurs de puissance ».

L'accord conclu avec Washington visait évidemment à faciliter, dans une Europe riche en uranium naturel mais dépourvue d'uranium enrichi — combustible dont l'emploi était généralisé outre-Atlantique — des expériences de production d'électricité « en vraie grandeur » qui pourraient être effectuées relativement tôt grâce à l'expérience des Etats-Unis. Un facteur favorable spécifique à l'Europe s'ajoutait à cet argument : en raison de la relative cherté de l'énergie classique en Europe, les centrales de type américain seraient moins déficitaires — et moins longtemps — en Europe qu'en Amérique.

Quant à la possibilité, octroyée par le Traité, d'aider trois entreprises évidemment peu désireuses d'assumer seules, pour une durée d'exploitation moyenne de vingt ans, le déficit d'exploitation d'une centrale nucléaire, elle fut, en juillet dernier, par décision du Conseil de Ministres de la Communauté, étendue à un nombre indéterminé de réacteurs industriels.

A l'heure actuelle, une telle participation (35 millions de NF) a déjà été accordée à la S.E.N.N. pour son projet, actuellement à un stade de construction avancé, de centrale nucléaire implantée près de l'embouchure du Garigliano, et qui développera 150 MW à partir de 1963. Le soutien

financier d'Euratom peut aussi être considéré comme acquis à deux entreprises : la S.I.M.E.A., qui construit également en Italie, entre Rome et Naples, un réacteur industriel de 200 MW ; et l'intéressant projet franco-belge de centrale atomique souterraine, creusée dans les schistes d'une boucle de la Meuse, près de Givet, bénéficiera d'un appoint de 40 millions de NF. Au total, Euratom pourra — par exemple, en leur fournissant l'uranium nécessaire ou en couvrant leurs excédents relatifs de frais de démarrage — accorder une aide de 160 millions de NF à de telles entreprises. D'autres propositions semblables sont à l'examen, relatives à des projets plus originaux, issus de perfectionnement ou de « familles » ou filières de réacteurs mis au point en Europe.

Ainsi pourront voir le jour des centrales dont la construction et l'exploitation seront riches d'enseignement pour les industriels et les techniciens, et susciteront la naissance de nouvelles industries spécialisées. D'ailleurs, dans toutes ces participations Euratom, outre son apport matériel, fournit des équipes et reçoit, en contre-partie, communication des connaissances scientifiques et techniques ainsi que des résultats d'exploitation (2).

Quatre établissements : un seul centre

Il est évident que l'industrie nucléaire européenne ne se développera que si la recherche atomique à des fins pacifiques, est menée à un rythme suffisamment rapide. Tant parce que les centrales nucléaires ne sont pas rentables qu'en raison d'un certain retard d'adaptation à l'âge atomique, le secteur privé ne pourrait à lui seul se charger des grands travaux de recherche pure et appliquée qui nécessitent couramment des investissements de plusieurs milliards d'anciens francs. Et l'on sait que les centres nucléaires nationaux même dans un pays relativement avancé comme la France, ne couvrent pas eux-mêmes la totalité des secteurs où, sous peine de manquer certains « tournants décisifs », il faut être présent. Telle est la justification essentielle du budget de recherche et d'enseignement d'Euratom qui, de 1.075 millions de NF pour 1958-1962, sera sans doute augmenté notablement pour le second quinquennat.

Si, des moyens financiers, on passe aux instruments et méthodes de travail, Euratom dispose tout d'abord d'un Centre commun de recherches nucléaires réparti entre quatre établissements qui compteront bientôt 2.000 chercheurs :

— en Italie, sur les rives du Lac Majeur, Euratom a pris en charge le centre nucléaire que l'Italie avait créé, 55.000 m² environ de laboratoires et bâtiments de service y sont en construction. Équipé pour les activités les plus diverses (physique, chimie, métallurgie, technologie, calcul), l'établissement d'Ispra étudie notamment une famille originale de réacteurs à réfrigérant organique (projet Orgel), filière quasi-inexplorée dans le monde. Le Centre européen de traitement de l'information scientifique (C.E.T.I.S.), qui vient d'y être installé, mettra ses calculatrices électroniques au service des bureaux d'étude chargés de « projeter » des réacteurs, et, accessoirement, cherche à résoudre les problèmes — de plus en plus considérables — de stockage de documents scientifiques et de traduction automatique.

— en Belgique, à 70 km. au nord-est de Bruxelles, tout près du centre belge de recherches atomiques de Mol, Euratom a créé un Bureau central de mesures nucléaires.

— en Allemagne fédérale, à Carlsruhe, l'Institut européen des transuraniens étudiera pour Euratom les applications de plutonium à des fins pacifiques. Ce métal, jusqu'ici presque exclusivement militaire, peut être un excellent « combustible » producteur d'énergie et, fait remarquable, il est automatiquement élaboré dans les piles à un uranium naturel. Sa mise en œuvre requiert toutefois la mise au point de techniques très particulières, qui seront étudiées par 250 physiciens, chimistes, métallurgistes, etc., travaillant dans 25 000 m² de laboratoires.

— enfin, aux Pays-Bas, dans les dunes qui bordent la Mer du Nord, à 60 km. d'Amsterdam, un petit établissement sera installé prochainement par Euratom autour du réacteur néerlandais d'essai de matériaux à haut flux, qui doit être transféré à la Communauté.

Cette répartition du Centre commun de recherches entre quatre établissements géographiquement dispersés est parfois sévèrement critiquée : pourquoi, demande-t-on, la Commission a-t-elle ajouté quatre centres de recherches à ceux qui existent déjà et qui ne fonctionnent pas tous encore à pleine capacité ? A y regarder d'un peu plus près c'est le contraire qui est juste : Euratom s'est efforcé de limiter l'épanouissement des installations de recherches en Europe, puisque ces quatre établissements sont ou bien d'anciens centres nationaux que la Communauté « européenne » et alimente en équipements et surtout en équipes de chercheurs des six pays (Ispra et Petten), ou de grands laboratoires hautement spécialisés concentrant tous les moyens

(1) Soit l'équivalent de cinq barrages tels que celui de Donzère-Mondragon.

(2) Il ne s'agit donc aucunement de simples subventions, qui seraient contraires à la lettre comme à l'esprit du Traité.

communautaires dans un secteur donné, et qui sont érigés à proximité immédiate de grandes installations nationales (Bureau central de mesures nucléaires de Geel, près de Mol, Institut européen des transuraniens qui jouxtera le centre de recherches allemand de Karlsruhe. Loin de disperser les efforts, la Commission a joué, sur ce point, son rôle ordonnateur de la recherche nucléaire européenne.

Comment apprivoiser la bombe H ?

Cependant, le Centre commun de recherches Euratom n'effectuera pas certaines études déjà entreprises dans les pays tiers avec lesquels la Communauté a pu passer des accords de coopération ou des contrats d'association.

Tel est par exemple le cas des recherches sur la domestication de l'énergie thermonucléaire. A Fontenay-aux-Roses, soixante physiciens du Commissariat à l'énergie atomique et quarante chercheurs détachés par Euratom constituent une équipe très dynamique, égale aux meilleurs groupes américains. En coopération avec de plus petits laboratoires, à Jülich, à Munich, à Frascati, chargés de missions plus réduites mais capitales, il leur incombe de trouver moyen d'atteindre et d'entretenir des températures de l'ordre de 100 millions de degrés centigrades où puisse être déclenchée et apprivoisée la réaction de fusion d'atomes légers qui, jusqu'à présent, n'a été appliquée que dans sa violence instantanée, sous forme de bombes à hydrogène.

Euratom intervient de même dans l'étude du prototype d'une nouvelle famille de réacteurs de puissance à haute température, refroidis au gaz, le projet « Dragon » lancé par l'Agence européenne de l'énergie atomique (filiale nucléaire de l'O.C.D.E.) en voie d'achèvement dans le sud-ouest de l'Angleterre. Euratom, agissant pour le compte des six Etats-membres, participe depuis 1959, à raison de 43,4 % (60 millions de NF), à cette entreprise originale qui lui permet, d'élargir l'éventail des études de réacteurs dans la Communauté, et, ipso facto, d'offrir un choix supplémentaire aux industriels européens lorsque l'on pourra produire du courant électrique nucléaire à un prix comparable à celui du courant « classique ». 40 ingénieurs, dont l'ingénieur en chef, ont été affectés par Euratom au chantier et aux laboratoires de Winfrith Heath (Dorset).

Il serait fastidieux d'énumérer, au cours d'une étude aussi brève, toutes les activités de recherche dans lesquelles s'est lancée la Communauté, dans l'intérêt même du développement de l'énergie nucléaire en Europe. Il faut toutefois dire un mot des négociations entamées par Euratom avec le Commissariat français à l'Énergie atomique, en vue de construire et d'utiliser en commun « Rapsodie », pile du type expérimental à neutrons rapides qui sera installée en Provence, à Cadarache. Cette nouvelle famille de réacteurs est théoriquement des plus intéressantes, puisque, pour un faible volume de combustible, ils produisent une très forte énergie et fabriquent en abondance du plutonium qui, matière fissile comme l'uranium, peut soit réalimenter le même réacteur, soit constituer la charge d'autres piles.

Atomanthropus europacus

Dans le dernier numéro de *France-Forum*, Geneviève Laplagne exprimait l'angoisse des femmes devant le danger atomique. On reprochera à son article, si plein de sens lors-

qu'il dénonce la folie des explosions nucléaires, d'avoir un peu abusivement lié dans la même opprobre l'atome agressif et celui qui, pacifique, « ne nous veut que du bien », en s'appuyant sur deux cas individuels dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont fort discutables et nullement tranchés par la médecine.

Il y aurait beaucoup à dire sur le taux d'accidents réellement dûs aux rayonnements ionisants, qui surviennent dans les installations nucléaires. En fait, parmi tous les secteurs industriels, l'énergie nucléaire est l'un des moins meurtriers : pensons, par exemple, à la statistique des accidents du travail dans le bâtiment. C'est que les mesures de sécurité très strictes qui sont prises dans les installations nucléaires reposent sur le fait que l'on sait de façon certaine au-delà de quel seuil, très élevé, de rayonnement, l'organisme humain et inévitablement lésé, et en-deçà de quel plafond, fixé très bas, il n'a rien à craindre. Cette dernière dose-limite est calculée en tenant compte de la radio-activité naturelle du sol, qui peut varier dans la proportion de 1 à 10 d'une région à l'autre. Elle ne prend cependant pas en considération le risque encouru par une part importante de la population, soumise inconsidérément à des examens radioscopiques réguliers, beaucoup plus dangereux que les examens radiographiques.

Très soucieuse de diminuer les risques d'irradiation excessive, la Commission d'Euratom a mis au point, il y a déjà deux ans, des « normes de base » qui seront appliquées dans les Etats-membres. Mais son rôle dans le domaine de la protection sanitaire ne se borne pas à codifier des doses d'irradiation admissibles : l'ignorance actuelle des conséquences exactes — notamment dans le domaine génétique — de l'action biologique des rayonnements lui imposait de promouvoir la recherche radiobiologique, laquelle implique (tant le retard de ces disciplines est grand par rapport à la physique, par exemple) un gros effort d'enseignement et de recherche en biologie fondamentale. C'est pourquoi la Communauté atomique, par la voie de contrats et bientôt, par le lancement d'un programme propre d'études biologiques, développe d'une part l'exploration thérapeutique du mal des rayons et d'autre part les applications des radio-isotopes à la médecine, ainsi qu'à l'industrie et à l'agronomie. Déjà quelques-unes des meilleures équipes européennes de biologistes, en France, en Belgique et aux Pays-Bas, étudient pour Euratom les mécanismes fondamentaux de la cellule vivante, l'amélioration des espèces végétales et animales par mutation obtenue par irradiation, de nouvelles méthodes de conservation des aliments, etc.

« Créer des kilowattheures atomiques » oblige, on le voit à s'engager dans des chemins apparemment fort détournés de préoccupations immédiatement utilitaires. Comment ne pas se réjouir du regain d'enthousiasme, d'invention, de fraternité, que suscite chez des milliers de jeunes travailleurs scientifiques la révolution nucléaire ? Comment ne pas apprécier à sa juste valeur cette nouvelle solidarité des hommes et des disciplines, si nous y découvrons des raisons de croire que l'ère de l'atomanthrope sera un âge humain ?

Encore faut-il que l'on s'aperçoive enfin que le temps des savants-sorciers en tour d'ivoire est révolu. Dans une Europe démocratique, l'opinion publique doit être à la fois un guide et un appui pour un organisme aussi chargé de responsabilité qu'Euratom : l'Europe des laboratoires, c'est d'abord l'Europe des citoyens responsables, informés de la quête scientifique de leur temps.

Jean-Marie DAILLET.

Quelle somme d'effort pour obtenir quelques épis.

L'ILE NUE

KANETO SCHENDO, metteur en scène japonais de la nouvelle génération, prend place, avec *L'île Nue*, au tout premier rang des meilleurs réalisateurs de films; son talent et sa sensibilité le classent parmi les plus grands. Lauréat du Festival de Moscou, *L'île Nue* constitue un événement qui honore le cinéma et dont l'avenir confirmera, sans doute, l'importance.

En ces temps où l'écriture cinématographique se plait aux formes compliquées, complexes, bizarres ou hermétiques, l'originalité de *L'île Nue* est d'offrir une oasis de fraîcheur, de simplicité et de vérité. Chef-d'œuvre subtil, mais accessible à tous, ce film déchirant bouleversera l'intellectuel et l'ouvrier, l'habitué du ciné-club et le spectateur du samedi soir.

Ici, le cinéma réaliste et le cinéma poétique se rejoignent en un admirable chant qui célèbre avec gravité les peines quotidiennes de l'homme, sa lutte silencieuse contre la terre infertile, ses humbles joies, son courage et sa résignation, sa révolte, ses souffrances et ses amours. Il y a la mer, le ciel, le vent, la pluie, le soleil, l'aube, le crépuscule, le pathétique des visages, le déroulement des saisons, le temps des semailles et le temps des moissons. Et il y a le silence, un silence seulement rompu par le bruit de l'eau, un rire, un cri de douleur, une ronde enfantine. Car *L'île Nue* est un film muet; seuls parlent les gestes, les regards; les personnages n'échangent pas une parole, quand ils vont parler, la caméra les quitte. « Les âmes se pèsent dans le silence », disait Maurice Maeterlinck. Le procédé pourrait être lassant, mais grâce à la sincérité et à la science du metteur en scène, il est envoûtant et d'autant plus fascinant que la musique d'accompagnement est très expressive, le montage d'une impressionnante rigueur. L'œuvre atteint au tra-

gique, au grandiose et à l'universel par le dépouillement, la pureté, le lyrisme contenu.

Dans la mer intérieure du Japon, sur un petit îlot au sol desséché, un pauvre paysan cultive, avec sa femme et ses deux enfants, des champs arides. Pour arroser les jeunes pousses, il faut aller chercher de l'eau douce, inexistante dans l'île nue, sur la rive de la grande île voisine; il faut, plusieurs fois par jour, ramer, monter les pentes abruptes, le dos courbé sous le poids des deux seaux de bois remplis du précieux liquide. Une vie dure, épuisante, un labeur harassant et sans cesse recommencé.

Seule la présence des enfants apporte un peu de tendresse souriante dans une existence dont l'austérité et la monotonie côtoient l'absurde.

Les prises de vues en plongées et contre-plongées, les gros plans, l'insistance de la caméra nous font participer, saisis d'une sorte d'anxiété, à l'effort obstiné de l'homme et de la femme gravissant péniblement les flancs escarpés de l'île.

Les images, d'une savante et discrète beauté, possèdent la force convaincante que donnent la recherche de l'authentique et de l'essentiel, le refus de l'esthétisme gratuit et du pittoresque facile. L'interprétation est digne des plus chaleureux éloges; un jeu sobre, naturel.

Il me semble inconcevable de ne pas être ému au plus profond de soi-même et enrichi par ce poème mélancolique où la noblesse d'inspiration s'allie à l'art le plus accompli pour exprimer la misère et la grandeur de la condition humaine.

Henri BOURBON.

Terres Vivantes

de René Dumont

L'un des faits les plus marquants de la période actuelle est probablement la prise de conscience du « tiers monde ». De nombreux ouvrages ont déjà analysé la misère des « nations prolétaires » et proposé des solutions pour un meilleur équilibre des richesses à l'échelle de la globe. Le dernier livre (1) du professeur René Dumont apporte une contribution capitale et un style nouveau à cette « guerre à la faim » qui devrait être la gloire du XX^e siècle.

Pour l'auteur, agronome doublé d'un voyageur qui sait observer, le sous-développement n'est pas un concept abstrait, une théorie économique, mais un drame quotidien qu'il retrace de manière saisissante. Dans chacun des pays qu'il a visités, en Amérique centrale ou méridionale, en Afrique, en Inde, en Europe orientale, l'étude des exploitations agricoles, grandes ou petites, sur lesquelles il s'est arrêté, permet au professeur Dumont de diagnostiquer les causes du mal et de suggérer des remèdes pratiques. Cette approche du problème au contact direct du paysan donne au livre l'attrait d'un grand reportage. Le sous-développement se concrétise pour nous dans « la bataille sans espoir » que José Laurindo da Silva, paysan du Nord-Est brésilien, mène contre un champ trop petit et un propriétaire trop exigeant pour nourrir une famille trop nombreuse. Et ce cas n'est qu'un exemple qui se répète d'un continent à l'autre, de la démocratie populaire à l'oligarchie foncière.

Au-delà des cas particuliers, à travers l'anecdote, le professeur Dumont définit les grands fléaux qui font que « le prolétaire des temps modernes, ce n'est plus l'ouvrier des aciéries de Pittsburg mais le paysan des pays attardés même quand il est propriétaire de ses moyens de production ». Tout au long de ce livre il dénonce, preuves évidentes à l'appui, « l'archaïsme de telles structures sociales, l'égoïsme, l'aveuglement des grands possédants... l'ignorance, le primitivisme et la résignation d'autres milieux humains... le désordre des jeunes indépendances... la résistance paysanne ».

Et pourtant les techniques modernes offrent des possibilités étonnantes. La culture fourragère peut augmenter de 50 à 250 fois la productivité des pâturages vénézuéliens. « L'apport de deux centimètres de limon, d'une petite fumure organique, d'une insignifiante fumure minérale et le repiquage ont permis de récolter (à Hintonahalli, dans l'Etat de Mysore) 35 quintaux de grains

au lieu de 6 à 8 ». Presque partout il est possible de produire plus et mieux.

Dans un monde qui risque d'être submergé « par une explosion démographique sans précédent comment ne pas entendre l'appel de l'auteur pour une « bataille agricole menée à l'échelle de la planète, un plan mondial ». Cette entreprise grandiose doit être profondément humaine. L'expérience israélienne développée ici dans l'un des chapitres les plus intéressants, en est un exemple par « son triple caractère de flexibilité, d'humanisme et d'efficacité ».

« L'effort propre des populations autochtones restera toujours le facteur premier de leur développement qui ne sera possible qu'après avoir supprimé les multiples formes de la servitude, de l'exploitation de l'homme par l'homme, de « colonialisme intérieur ». Mais pour l'auteur cet effort serait insuffisant s'il n'était soutenu par « une législation mondiale du contrôle des naissances et un impôt international sur le revenu, généralisation de la notion de solidarité humaine déjà admise au plan des nations ».

« Guerre à la faim », ou « guerre des affamés » révoltés par leur misère telle est l'alternative qu'évoque en terminant le professeur Dumont après le général de Gaulle. Souhaitons que cet avertissement soit entendu à temps.

André GUINARD.

(1) Ed. Plon.

La Fronde des Généraux

de Jacques Fauvet et Jean Planchais

L'histoire du putsch d'avril dernier ne pourra sans doute pas être écrite avant quelques années. Il faudra attendre que, les passions étant apaisées, les intérêts dépassés, les secrets d'Etat révélés, peut-être un IV^e Tome des « Mémoires » du général de Gaulle publié, on puisse connaître et comprendre tous les mobiles, tous les ressorts, le « pourquoi » des hésitations, des refus, des adhésions. Alors seulement, nous pourrions juger avec une objectivité au moins relative les risques qu'ont courus, du 22 au 25 avril 1961, la V^e République, la République tout court et aussi la France.

« La Fronde des Généraux » (1) ne peut, quatre ou cinq mois après l'événement, avoir cette ambition. Et pourtant tous ceux qu'inquiètent la recrudescence des activités subversives en France, les menaces nouvelles que court une République boîteuse, mais à tout

prendre préférable au socialisme-national — ou au national-socialisme — qui a inspiré certains initiateurs de la Fronde dite des généraux, auront intérêt à lire l'ouvrage de Jacques Fauvet et Jean Planchais.

Les événements qu'ils relatent, nous nous en souvenons, car ils sont tout récents. Et pourtant, chaque épisode, chaque retournement, replacés dans l'enchaînement des faits, en Algérie, et en France, prend une signification plus logique; le livre relie les uns aux autres des faits, des incidents qui, dans l'instant, avaient paru décousus, indépendants.

C'est un des mérites des deux collaborateurs du « Monde » de nous permettre, avec seulement quelques mois de recul, de suivre pour l'essentiel le fil de ces événements. Mais ce ne sont pas les faits seuls que nous retrouvons. Les principaux auteurs et acteurs nous sont présentés, personnalisés : Challe, l'aviateur, l'homme des états-majors, mais qui est boude et qui boude Alger, se jetant dans les bras mais aussi les intrigues des officiers parachutistes qu'il avait auparavant méprisés ou ignorés; Salan, l'idole d'Alger en 1958, après avoir été « bazooké » et avant d'en être rejeté par celui-là même auquel il donna, non sans hésitation, sa victoire; Jouhaud, le « pied-noir »; Zeller, le militant d'extrême-droite, l'anti-républicain. Et aussi ces cinq colonels qui furent en fait les initiateurs et les organisateurs — bien mauvais — du complot; qui, un à un rallièrent les « quatre généraux » plus quelques autres.

Ces portraits permettent de mieux comprendre les attitudes; celles qui furent révolutionnaires et celles qui furent les plus timorées, sont la résultante des caractères des hommes qui se sont trouvés à la barre d'Alger durant quelques heures, et aussi de leur passé, tout au long de carrières militaires diverses, marquées profondément par ces vingt-deux années de guerres consécutives dans lesquelles la France, et en premier lieu ses officiers, ont été engagés.

Mais il faut aussi et surtout signaler l'excellent premier chapitre de ce livre. « De Gaulle, l'Armée et l'Algérie », analyse de la politique gaulliste et de la situation actuelle. J'avoue avoir particulièrement apprécié la peinture de « l'exécutif à deux têtes » : un humour féroce joint à une remarquable analyse des caractères de de Gaulle et de Debré, dont les auteurs rapportent que le chef de l'Etat aurait dit : « C'est saint Sébastien. Chaque fois qu'il reçoit une flèche, il souffre, mais ça lui fait plaisir ».

Annie LOMBARD.

(1) Ed. Arthaud.

Un contemporain : Lacordaire

PAR ETIENNE BORNE

1861-1961 : un nombre suffisant de cérémonies honorables et honorablement fréquentées ont fini par avoir lieu et le centenaire de la mort de Lacordaire aura été célébré correctement par l'Eglise de France, l'ordre dominicain et les intellectuels catholiques. On avait pu un moment craindre le pire : l'indifférence, l'ingratitude et une certaine sorte de faux oubli que les hommes sont habiles à pratiquer lorsqu'ils refoulent, en feignant l'innocence, un souvenir incommode. L'aveuglement involontaire, volontaire à la grandeur de Lacordaire est assez commun et beaucoup qui, à droite comme à gauche, croient l'avoir jugé et dépassé et ne veulent pas recevoir dans leur ciel cet astre d'hier, sont en réalité par lui jugés et dépassés.

La grande faiblesse de Lacordaire est d'avoir trop écrit et trop parlé ; nous n'avons guère le goût et nous avons tort de nous plonger dans ce flot toujours multiplié et recommencé, et qui a la monotonie de la mer. Lacordaire, qui ployait sous le faix de ses dons, n'a pas eu le soin de retenir l'abondance, de trouver pour sa pensée cette forme insolite dure et rare qui donne, par le style, la pérennité aux ouvrages de l'esprit. C'est que, moine d'un Ordre dont la vocation première est le service de la parole, condamné à l'éloquence comme à un devoir, une servitude et un sacrifice, appelé à une action immédiate d'esprit à esprit, sur les hommes de son temps, Lacordaire faisait de ces vérités chrétiennes et humaines, qu'il ne cessait de vivre et d'approfondir, une nourriture assimilable au plus grand nombre, un pain qu'il fallait en hâte pétrir pour le distribuer aux élites et aux multitudes. L'artiste en lui a été immolé à l'apôtre comme le penseur qu'il était en substance a été subordonné à l'avocat de Dieu et de la liberté réclamé par son siècle.

Cette pensée existe, et parce qu'elle a répondu exactement à l'attente d'un temps, elle vaut aussi pour le nôtre. Qui va à Lacordaire, par exemple au moyen de ce recueil de pensées publiées récemment par le père Férét, s'aperçoit que nos problèmes étaient déjà ses problèmes et que la plupart des thèmes et des thèses que nous nous félicitons d'avoir découverts étaient déjà les plus ordinaires lieux communs des articles de l'« Avenir » et de l'« Ere nouvelle » ou des conférences de Notre-Dame. Nous cherchons une philosophie de l'histoire et Lacordaire se demandait déjà si l'aventure humaine trouve son sens dans un avenir neuf de libération ou si elle n'est que la « répétition de tristes et anciennes tragédies ». Nous croyons avoir les pre-

miers congédié une conception ascétique et pénitentielle du travail et Lacordaire avec un siècle d'avance a montré que le travail, participation à la création, collaboration à l'édification d'un monde qui se fait tous les jours, avait une valeur positive et comme de rédemption naturelle. Nous sommes accueillants à tout ce qu'il y a dans le socialisme d'espérance humaine authentique et nous nous croyons bien avancés, mais Lacordaire expliquait tranquillement à son temps que l'idée socialiste signifiait fort valablement une expansion sociale de la charité et qu'il était urgent d'inventer ce qu'il appelait, sans respect humain, un « socialisme chrétien » plus révolutionnaire que le « socialisme révolutionnaire ». Nous avons raison d'admirer un père Teilhard pour avoir appris aux chrétiens qui veulent l'entendre les dimensions cosmiques du salut et nous avons oublié que Lacordaire avait coutume de substituer à l'étroite et individualiste formule « je veux sauver mon âme » un « je veux sauver le monde » seul authentiquement chrétien. Les doctrines modernes de l'existence et de l'action nous paraissent neuves et fécondes parce qu'elles mettent en présence l'homme et Dieu dans une expérience de mystérieuse égalité et d'affrontement radical. Or quelqu'un avait dit « Qui de vous a suffisamment pesé Dieu dans sa main pour lui dire avec justice un oui ou un non éternel ? » — quelle pensée et quel style ! — et c'est ce même Lacordaire, mort l'année même où naissait Blondel.

LACORDAIRE, et c'est une force qui nous humilie et que nous sommes tous tentés de récuser parce que nous en avons perdu le secret, avait les hardiesses les plus étonnantes sans être jamais partial et partisan : il y a chez lui, exposées avec la même flamme les vérités qui descendent de Pascal et les vérités qui montent vers Teilhard de Chardin, et pour la confusion commune de nos intégristes et de nos progressistes, un témoignage incessamment rendu à la liberté — même lorsqu'un empereur des Français la mettait sous surveillance, même lorsqu'un pontificat réactionnaire paraissait la confondre avec sa caricature et la condamnait sous le nom mal famé et hérétique de libéralisme. Lacordaire disait que « les régiments de cavalerie » — et aussi bien les légions de parachutistes ou les fabricants forcés de fusées atomiques — n'ont pas un « droit naturel à gouverner les hommes » et que « la pensée d'un seul n'a pas droit à l'empire sur la pensée de tous ». La liberté est le centre et le nœud, l'évidence première et le mystère fondamental. Nous l'avons oublié, Lacordaire le savait. Notre contemporain ? c'est trop peu dire : notre maître, le précurseur des précurseurs, là-bas, en avant de nous.